OPÉRATION FOYERS TEMOINS :

« EN VAUCLUSE, JE RÉDUIS MES DÉCHETS »

BILAN 2012 – 2013

De petits gestes pour de grands changements…

France Nature Environnement Vaucluse (F.N.E. 84)

Table des matières

INTRODUCTION 2

1. France Nature Environnement Vaucluse
2. Le Plan Départemental des Déchets 3
   - 2.1 Cadre législatif et réglementaire
   - 2.2 Département de Vaucluse
3. L'opération « foyers témoins » 4

L'OPERATION : En Vaucluse, je réduis mes déchets 5

1. MISE EN PLACE DE L'OPERATION 6
   - 1.1 Principe de l'opération
   - 1.2 Calendrier 7
   - 1.3 Déroulement
     - 1.3.1 La phase de recrutement
     - 1.3.2 La phase diagnostique 9
     - 1.3.3 Les gestes de prévention proposés
     - 1.3.4 Le matériel et les supports mis à disposition 11
2. ANALYSE DES FOYERS TEMOINS 12
   - 2.1 La participation
     - 2.1.1 Abandons avant le démarrage
     - 2.1.2 Durant la mise en route
     - 2.1.3 Au fil du temps 13
     - 2.1.4 Synthèse
   - 2.2 Sociologie des foyers témoins 14
     - 2.2.1 Taille et typologie des foyers témoins
     - 2.2.2 Catégorie socioprofessionnelle des foyers témoins
     - 2.2.3 Type d'habitat 15
     - 2.2.4 Habitudes avant le démarrage de l'opération 16
3. RÉSULTAT DE L'OPERATION 19
   - 3.1 Les gestes de prévention testés
   - 3.2 Acquis quantitatifs 21
     - 3.2.1 Résultats quantitatifs – Avignon
     - 3.2.2 Résultats quantitatifs – Carpentras 22
     - 3.2.3 Résultats quantitatifs - Entraigues-sur-la-Sorgue 23
     - 3.2.4 Résultats quantitatifs – Sorgues 24
     - 3.2.5 Résultats quantitatifs – Synthèse 25
   - 3.3 Le Bilan qualitatif 27
     - 3.3.1 Prévention, tri, stockage, collecte, les différents freins

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES 31

ANNEXE 1 : Les différentes structures relais 35

ANNEXE 2 : Participation à l'enquête – le témoignage des foyers 36

ANNEXE 3 : Appel à témoins 38

ANNEXE 4 : Entraigues, un soutien municipal fort 40

INTRODUCTION

1. France Nature Environnement Vaucluse

Créée en 1976, France Nature Environnement Vaucluse (FNE Vaucluse), anciennement Union Départementale pour la sauvegarde de la Vie et de la Nature (UDVN 84) est une association loi 1901 agréée au titre de l'article L-141-1 du Code de l'environnement.

FNE 84 fédère des associations de protection de l'environnement localisées sur l'ensemble du département de Vaucluse.

Au niveau régional, cette fédération, membre de FNE PACA est affiliée au réseau national France Nature Environnement.

Protection de l'environnement et amélioration du cadre de vie représentent deux objectifs majeurs pour FNE Vaucluse. Ceci se traduit par la mise en œuvre de diverses actions :

- Rassembler des associations locales et leur fournir informations, conseils et aides dans leurs actions engagées.
- Veiller au respect de la législation environnementale ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques durables en engageant avec les pouvoirs publics un dialogue visant à une meilleure prise en compte de l'amélioration de la qualité de la vie.
- Conduire des campagnes de sensibilisation, d'information et d'éducation à l'environnement auprès du public.

Afin de suivre l'ensemble des dossiers étudiés, la fédération s'est organisée en plusieurs réseaux, dédiés chacun à une thématique précise. Au total, huit thématiques ont été retenues : aménagement du territoire, biodiversité, agriculture, énergies, risques, déchets, eau et santé.

FNE Vaucluse est également signataire de la Charte de l'Environnement du Vaucluse et membre des Acteurs de Vaucluse pour l'Education à l'Environnement (AVEE).

France Nature Environnement Vaucluse est indépendante de tout parti politique et de tout mouvement confessionnel. Elle se positionne en matière d'environnement comme instance d'études, de propositions et d'information au public, comme lieu de vigilance et, s'il le faut, force de contestation.

2. Le Plan Départemental des Déchets

2.1 Cadre législatif et réglementaire

Le Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux (PDPGDND), initialement dénommé Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA), a été institué par la loi du 13 juillet 1992, relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le plan fixe les grandes orientations en matière de gestion des déchets à l'échelle du département. Par ailleurs, il coordonne l'ensemble des actions à mener, tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés, en vue d'atteindre les objectifs fixés par les lois Grenelle en matière de prévention.

Depuis la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, sur le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, le Conseil Général est compétent en matière d'élaboration, de planification et de suivi de ce plan.

Une fois approuvé, le plan est valide pour une période de 12 ans, avec une révision au bout de 6 ans.

2.2 Département de Vaucluse

Elaboré sous l'autorité du Préfet, un PDEDMA a été approuvé le 8 avril 1997. Afin d'optimiser la gestion des déchets pour les années à venir, ce plan a été révisé et une nouvelle version a été adoptée en mars 2003.

Le 1er janvier 2005, la compétence d'élaboration et de suivi de ce plan a été transférée au Conseil Général de Vaucluse.

Une révision de ce plan a été approuvée par délibération le 17 décembre 2010.

S'inscrivant directement dans sa politique environnementale et dans le but de poursuivre les efforts engagés en matière de gestion des déchets, le Département a proposé différentes pistes de réflexion. Une commission consultative départementale a été créée afin de formuler des avis.

Le nouveau plan départemental mentionne les objectifs quantitatifs à atteindre en matière de prévention et de hiérarchisation des modes de traitement aux horizons 2018 et 2024 :

- **Priorité à la réduction à la source,**
- **Développement de la réutilisation et du recyclage,**
- **Responsabilité élargie des producteurs,**
- **Réduction de l'incinération et du stockage.**

3. L'opération « foyers témoins »

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie (MEDDE), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et d'autres partenaires ont lancé le 10 octobre 2005 la première campagne de mobilisation nationale intitulée « Réduisons vite nos déchets, ça déborde ». L'objectif de cette campagne était de sensibiliser les citoyens et de favoriser les changements de pratiques pour réduire les déchets.

Cette sensibilisation relative aux déchets a ensuite été déclinée localement sous la forme d'opérations qualifiées « foyers témoins ».

Une opération « foyers témoins » consiste à démontrer l'hypothèse suivante : grâce à l'implication de familles volontaires et motivées, en adoptant des gestes de prévention de la quantité de déchets, il est possible d'avoir un impact sur la quantité de déchet produit, donc le poids des poubelles.

Cette action permet également :

- De mesurer l'efficacité des différents gestes de réduction proposés en identifiant les leviers d'actions possibles,
- Montrer que tout un chacun peut adopter des gestes de prévention simples et ainsi réduire sa production de déchets,
- Partager l'expérience des foyers témoins avec les foyers du territoire.

La croissance démographique, conjuguée à l'évolution de nos modes de vie et de consommation, a généré une augmentation conséquente de la quantité de déchets. En effet, celle-ci a doublé en seulement 40 ans pour atteindre aujourd'hui une production annuelle par habitant supérieure à 400 kg dans le département de Vaucluse (source : *PPGDND de Vaucluse*, version mars 2012).

Les acteurs de la gestion des déchets ont effectué un travail important pour promouvoir et mettre en œuvre la collecte sélective sur l'ensemble de notre territoire. Celle-ci accuse cependant un très net retard par rapport aux objectifs quantitatifs fixés par le dernier plan départemental. Il est important de souligner qu'une grande partie de nos déchets est encore incinérée voire mise en centre d'enfouissement technique (CET).

Actuellement, incinérateur et CET atteignent leur capacité maximale d'absorption et il s'avère difficile d'en créer de nouvelles.

Les coûts de la collecte et du traitement des déchets ne cessent d'augmenter, ce qui représente une dépense importante pour les collectivités territoriales donc pour les citoyens. Ils s'élèveront tant que les volumes de déchets augmenteront.

Prendre en compte ces considérations permettrait de s'inscrire davantage dans une démarche de développement durable : il est nécessaire de susciter des changements de pratiques et notamment d'inciter les citoyens à réduire leurs déchets dans la vie quotidienne.

Pour atteindre ce résultat, la prévention, définie comme « l'ensemble des actions, situées avant l'abandon ou la prise en charge par la collectivité, qui permettent de réduire les quantités et/ou la nocivité des déchets », pourrait être une solution.

L'OPERATION : En Vaucluse, je réduis mes déchets

Adossée à des partenaires motivés : les communautés de communes du Grand Avignon, du Ventoux Comtat Venaissin (Cove), des Pays de Rhône et Ouvèze (CCPRO), le Conseil Général de Vaucluse, le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères de la Région d'Avignon (SIDOMRA) et SITA Méditerranée, France Nature Environnement Vaucluse a pu conduire l'opération « en Vaucluse, je réduis mes déchets » dans le but de recueillir des données quantitatives mais surtout de :

- **Comprendre les freins au changement.**
- **Proposer des pistes pour les surmonter.**
- **Montrer aussi que de « petites » contributions individuelles peuvent avoir un impact collectif positif.**

1. MISE EN PLACE DE L'OPERATION

1.1 Principe de l'opération

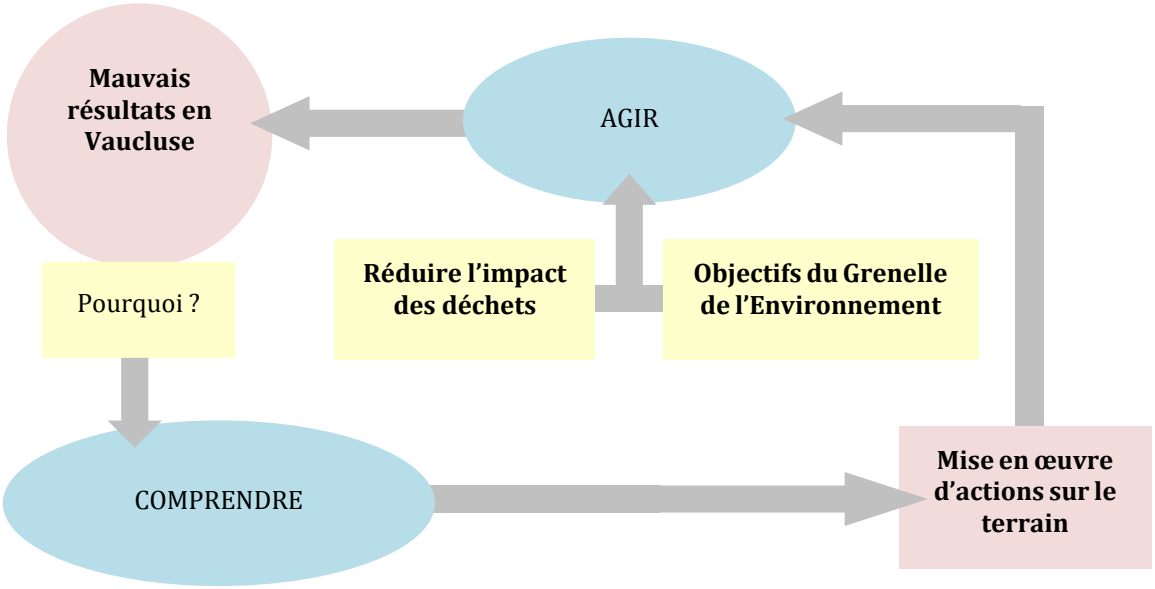

C'est une action « terrain » permettant de rencontrer et d'échanger avec de nombreuses familles sur des sujets en lien avec la thématique des déchets.

France nature Environnement Vaucluse coordonne l'opération, « démarche » et accompagne les familles volontaires pendant une période déterminée. Ces familles, « foyers témoins », s'engagent à participer à cette action et choisissent quelques gestes de prévention des déchets parmi une liste proposée.

Un état initial des habitudes est réalisé avant de mettre en pratique leurs choix. Les gestes sélectionnés sont ensuite effectués quotidiennement. Les foyers témoins s'engagent à en suivre les conséquences d'un point de vue quantitatif (pesées des poubelles) et à communiquer les résultats obtenus. Au cours de l'opération, le témoignage de ces familles concourt à promouvoir et encourager la prévention auprès de la population environnante.

1.2 Calendrier

Mai 2012 – Octobre 2012
- « Naissance » du projet
- Rencontre partenaires

↓

Octobre 2012 – février 2013
- Préparation de l'opération
- Recrutement des foyers

↓

Février 2013
- Etat initial (point de départ)
- Réflexion sur le choix des gestes de prévention à tester

↓

Mars 2013
- Mise en place des gestes de prévention

↓

Avril 2013
- Poursuite des gestes de prévention
- Inventaire de la poubelle résiduelle

1.3 Déroulement

1.3.1 La phase de recrutement

Le recrutement des foyers témoins, étape fondamentale, s'est avéré difficile. Différents modes de recrutement et donc de moyens de communication ont été utilisés (communiqué de presse, Internet, porte-à-porte, réunions …), afin de constituer un panel diversifié et représentatif (personnes seules, couples avec enfants, actifs, retraités, habitants en immeubles, en maison individuelle…).

FNE 84 s'est appliquée à solliciter le moins possible son réseau associatif afin de ne pas « recruter » des personnes déjà sensibilisées à la thématique des déchets. Cependant, au cours d'interventions en milieu scolaire réalisée par FNE 84, plusieurs élèves d'une classe de Carpentras ont été mobilisés. L'institutrice est devenue un relais important dans la récupération des fiches de pesées et plus généralement dans l'accompagnement et le suivi des élèves pendant l'opération.

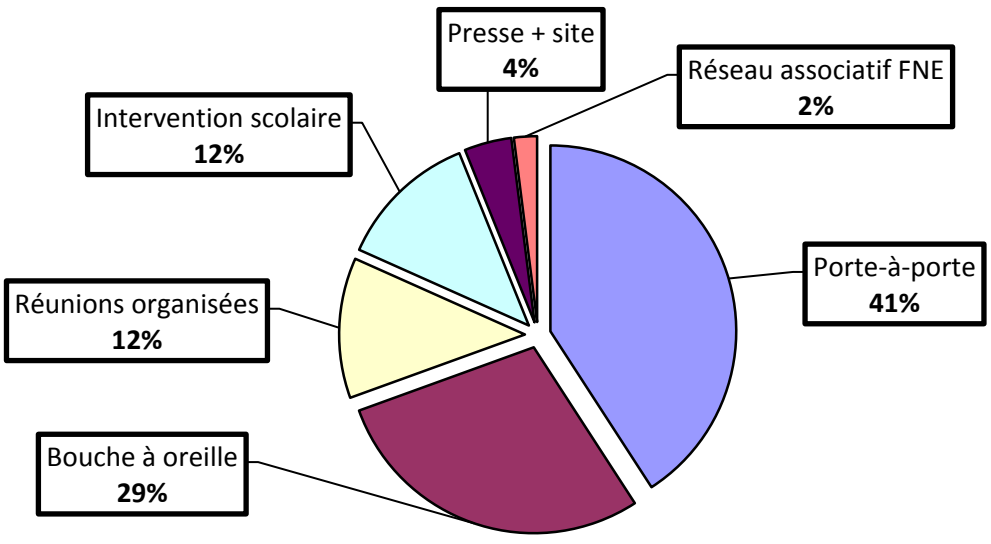

Types de communication mis en œuvre lors de la phase de recrutement des foyers témoins

- **Des synergies sont apparues (cf : annexe 1) :**

Sur la Commune d'Avignon, la rencontre avec les ambassadeurs du tri du Grand Avignon a permis de déterminer un quartier favorable à la mise en œuvre de l'opération : Monclar, récemment équipé de plusieurs points d'apport volontaire (PAV), constituait de ce fait un lieu de recrutement opportun. Afin d'informer et de sensibiliser les habitants à cette nouvelle collecte, une distribution de sacs spécifiques était effectuée par l'Office Public de l'Habitat de la Ville d'Avignon (OPH Avignon). Le porte-à-porte, mené conjointement entre FNE 84 et l'OPH Avignon, a permis d'informer les habitants de l'installation de ces nouveaux containers et, en même temps, de leur proposer de participer à l'opération « Foyers témoins ». Sensible également aux démarches d'amélioration du cadre de vie dans ce quartier, le centre social Champfleury a accompagné FNE 84 dans les démarches entreprises.

Sur la Commune de Carpentras, le coordinateur de FNE 84 a collaboré avec les ambassadeurs de tri de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (COVE). Leur connaissance du territoire a permis de déterminer rapidement les lieux les plus favorables. Mobilisés déjà sur l'action de la COVE en faveur du Téléthon (« Trions, pour le Téléthon »), les ambassadeurs ont également accompagné FNE 84 dans le démarchage des foyers témoins. Une grande partie du recrutement a été réalisée en porte-à-porte. D'autres participants, quant à eux, ont été informés de l'opération lors de réunions organisées en collaboration avec des centres sociaux de la Commune (Lou Tricadou, Villemarie).

Les centres sociaux, ont également été rencontrés. Déjà très actifs sur la thématique des déchets et l'amélioration du cadre de vie, les responsables ont rapidement adhéré à ce projet. Il leur a semblé évident de soutenir la démarche entreprise par FNE 84 et ses partenaires, et leur investissement a été conséquent.

Dans le cadre du recrutement des foyers témoins, ces multiples collaborations ont favorisé l'efficacité du démarchage.

Le maire d'Entraigues, Monsieur Moureau, sensible aux initiatives en faveur de l'environnement, a souhaité que l'opération puisse compter ses administrés. Dès lors, en un temps très limité, le recrutement d'une dizaine de familles volontaires a été réalisé.

- **Des difficultés ont été rencontrées :**

Sur la commune de Sorgues, le recrutement a été très faible. Sans doute l'approche a-t-elle été inadaptée au type d'habitat rencontré ainsi qu'à la période hivernale. En effet, peu de personnes étaient présentes chez elles durant les journées de démarchage. Mais mêmes présentes, leur portail restait « une véritable barrière », ne permettant pas l'échange.

Le coordinateur de FNE 84 n'a pu malheureusement se rendre disponible lors de la distribution des bacs individuels, organisée par la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze (CCPRO). C'est regrettable d'autant que ce type de journée aurait permis d'approcher de nombreuses personnes et peut-être de les recruter.

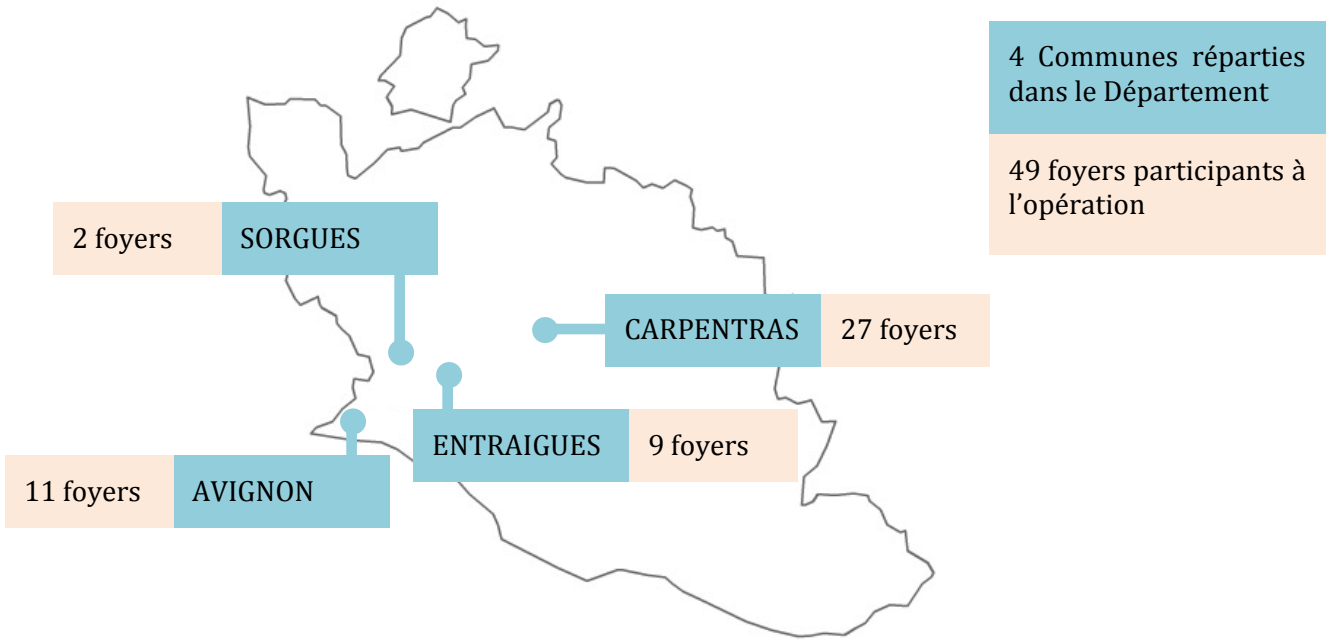

Répartition géographique des foyers témoins

1.3.2 La phase diagnostique

La phase active de l'opération « en Vaucluse, je réduis mes déchets » s'est déroulée du 1er février 2013 au 30 avril 2013. Durant ces trois mois, de nombreuses rencontres ont été organisées afin de favoriser les échanges entre les participants.

Durant le premier mois (février 2013), les foyers ont réalisé un « état zéro » en évaluant leur production habituelle de déchets. Les différentes catégories de déchets ont été pesées. Sur les fiches hebdomadaires préalablement distribuées, les participants ont noté les valeurs obtenues.

1.3.3 Les gestes de prévention proposés

Si aucun geste de prévention n'avait encore été introduit au sein des familles participantes, le coordinateur avait cependant demandé aux participants de réfléchir déjà aux gestes de prévention qu'ils appliqueraient : Durant ce même mois de février une liste a été remise aux familles volontaires afin qu'elles prennent connaissance de chacun de ces « gestes » (mise en œuvre, résultats attendus…) et puissent effectuer leurs choix. Afin de ne pas influencer le nombre ou la nature des pratiques, le coordinateur a pris garde à uniquement informer et accompagner les familles dans leurs choix.

Dans le cadre de cette opération « foyers témoins », 9 gestes en faveur d'une réduction et valorisation des déchets sont proposés.

Ces gestes de prévention sont classés en deux catégories :

- Les « incontournables », gestes de prévention réalisés à la maison permettant d'obtenir des résultats significatifs au niveau quantitatif (poids de la poubelle résiduelle) et qualitatifs (meilleur devenir des déchets par recyclage),

- Les « additionnels », gestes de prévention réalisés à la maison et lors de l'achat, complémentaires des « incontournables », car répondant aux objectifs visés précédemment. D'une manière générale, la mise en œuvre de certains de ces gestes est plus aisée.

LISTE DES GESTES PROPOSÉS			MISES EN ŒUVRE	LIEU DE REALISATION
Les « incontournables »	1	Effectuer le tri sélectif	Jeter les déchets dans les bacs et/ou les colonnes appropriés	Maison
	2	Fabriquer du compost	Installer un composteur dans un lieu adapté et accessible toute l'année	Maison
Les « additionnels »	3	Choisir le bon produit et le bon conditionnement	Choisir des produits en grand conditionnement plutôt qu'en petites quantités, préférer les produits en vrac aux produits préemballés, utiliser des emballages réutilisables, choisir des produits réutilisables plutôt que jetables…	Pendant les courses
	4	Préférer les sacs réutilisables	Se munir de cabas et paniers lors des courses	Pendant les courses
	5	Apposer un Stop Pub sur la boîte aux lettres	Utiliser un autocollant Stop Pub ou fabriquer soi-même une étiquette	Maison
	6	Boire l'eau du robinet	Utiliser une carafe	Maison
	7	Economiser les piles	Préférer les objets à énergie mécanique ou solaire, choisir des appareils fonctionnant sur le secteur, acheter des piles rechargeables	Maison
	8	Réutiliser ce qui peut l'être	Entretenir/réparer/réutiliser ; acheter/donner ou alors vendre des objets d'occasion ; louer ou emprunter des objets	Maison
	9	Développer des gestes alternatifs	Faire soi-même, respecter les doses prescrites, choisir des solutions immatérielles, éviter la surconsommation…	Maison et pendant les courses

A partir du deuxième mois (mars 2013) et jusqu'au troisième (avril 2013), les foyers témoins appliquent quotidiennement les gestes de prévention retenus. Ils continuent à peser les différentes catégories de déchets et renseignent les fiches hebdomadaires de pesées.

Un inventaire de la poubelle résiduelle est réalisé au cours du mois d'avril.

A la fin de l'opération, un questionnaire est remis à chaque foyer permettant de recueillir ses impressions sur le déroulement de cette opération (difficultés rencontrées, durée de l'opération, pérennisation des gestes de prévention…).

1.3.4 Le matériel et les supports mis à disposition

Sans l'investissement de nos partenaires dans cette opération, le matériel nécessaire n'aurait pu être remis à l'ensemble des participants : le nombre de supports d'information différents, la variété des collectes, d'un territoire à l'autre, augmentant considérablement la difficulté.

Détail du matériel employé au cours de l'opération :

Information générale

- **Dossiers de participation** comportant les pièces suivantes : fiche de candidature à renseigner pour une meilleure connaissance des foyers participants, fiches relatives à la présentation de l'opération (contexte, déroulement et mode d'emploi), charte d'engagement, liste détaillée des différents gestes de prévention (et des choix à réaliser pour le deuxième mois) ainsi que l'ensemble des fiches nécessaires pour le démarrage de l'opération (fiches hebdomadaires de pesées, fiche « nombre de personnes/repas », fiche « observations et remarques »).

Information spécifique à chaque territoire

- **Plaquettes informatives « Mémo Tri »** relative aux règles de la collecte sélective des emballages ménagers (Entraigues-sur-la-Sorgue, Avignon, Carpentras),
- **Réglettes « Où jeter quoi ? »** permettant grâce aux différents codes couleurs de déterminer le lieu de collecte du déchet considéré (Entraigues-sur-la-Sorgue, Avignon),
- **Guides « compostage »** contribuant à donner les clés pour réussir soi-même son compost tel que mode d'emploi, astuces… (Entraigues-sur-la-Sorgue, Avignon, Carpentras),
- **Dépliant relatif à la déchèterie Courtine** rappelant les différents déchets qui peuvent être déposés (Avignon).

Matériel général

- **Balances** type « peson » permettant de réaliser des pesées jusqu'à 22kg,
- **Composteurs** fournis avec un bio-seau servant à stocker les déchets de cuisine,
- **Stop-Pub,**
- **Gourdes.**

Du matériel complémentaire a également été délivré en fonction des gestes choisis par les participants :

Matériel spécifique

- **Sacs transparents** donnant la possibilité de réaliser le tri sélectif des emballages ménagers (Entraigues-sur-la-Sorgue),
- **Sacs de pré-collecte** pour apporter le verre et les emballages ménagers aux points d'apport volontaire (Entraigues-sur-la-Sorgue, Avignon, Carpentras),

Afin de remercier les foyers témoins de leur participation et investissement durant cette action éco-citoyenne, l'intégralité du matériel distribué est restée leur propriété.

2. ANALYSE DES FOYERS TEMOINS

Lors du ‘‘démarchage’’, plus de 350 personnes ont été approchées (porte-à-porte, réunions, informations communiquées) afin d’expliquer précisément le principe d’une opération foyers témoins. Une campagne de presse a appuyé l’opération (cf : annexe 3). Les personnes susceptibles d’être intéressées par ce type d’action ont été inscrites sur une pré-liste.

2.1 La participation

A la fin du démarchage, plus d’une soixantaine de personnes ont signifié leur intention de participer à cette opération. Seuls ont été retenus les 49 foyers non sensibilisés à priori à la thématique des déchets, cette opération devant être perçue comme une opportunité de modifier ses habitudes.

La difficulté de mettre en œuvre ces changements de comportement est à l’origine de nombreux désistements avant le démarrage de l’opération, pendant sa mise en route, puis au fil des mois.

2.1.1 Abandons avant le démarrage

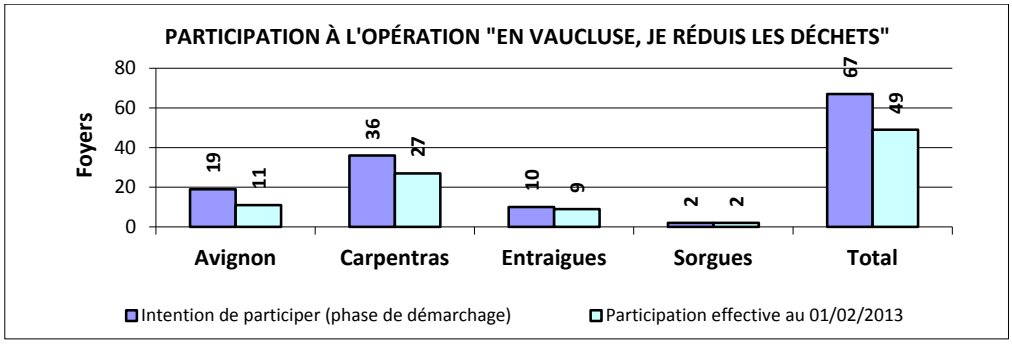

Lors de la remise « en main propre » du matériel nécessaire à la réalisation des pesées, 27% des foyers préalablement inscrits ont renoncé. Les désistements ont été plus importants sur Avignon et Carpentras que sur Entraigues-sur-la-Sorgue et Sorgues.

2.1.2 Durant la mise en route

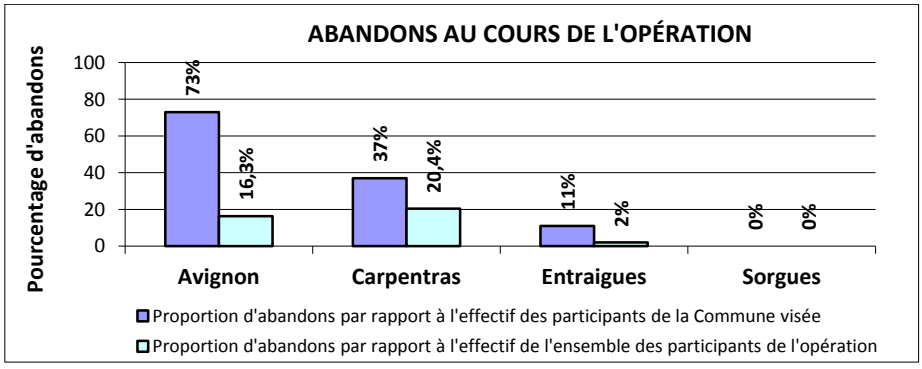

A ce stade, de nouveaux abandons ont été enregistrés : au total, 8 foyers se sont désistés sur Avignon (soient 73% des participants de la Commune) ; 10 foyers sur Carpentras (soient 37% des participants de la Commune) et 1 sur Entraigues-sur-la-Sorgue (soient 11% des participants de la Commune). La Participation des Entraiguois est des Sorguais s'est relativement maintenue.

2.1.3 Au fil du temps

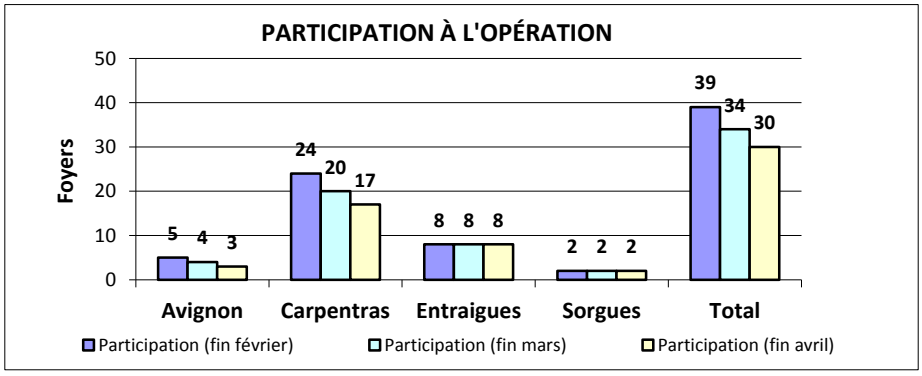

Des échanges ont permis de comprendre l'origine de ces abandons : changements de situation au sein des foyers (déménagement, double emploi, non disponibilité, maladies), rejets de la méthodologie, jugée parfois « contraignante et assez lourde».

2.1.4 Synthèse

ND = Non déterminé ** écartées pour anomalies (oubli/improbabilité des mesures)* *** 30 foyers « efficaces » : données recevables parce que complètes.*			Communes				TOTAL
			Avignon	Carpentras	Entraigues	Sorgues	
01/02/2013 (début de l'opération)	Participants	Foyers	11	27	9	2	49
		Personnes	N.D	N.D	31	5	N.D
	Données non exploitées*	Foyers	0	0	0	0	0
		Personnes	0	0	0	0	0
	Abandons	Foyers	6	3	1	0	10
		Personnes	N.D	N.D	4	0	N.D
28/02/2013 (après 1 mois d'opération)	Participants	Foyers	5	24	8	2	39
		Personnes	15	79	27	5	126
	Données non exploitées	Foyers	0	2	0	0	2
		Personnes	0	7	0	0	7
	Abandons	Foyers	2	5	0	0	7
		Personnes	6	15	0	0	21
30/04/2013 (fin d'opération)	Participants	Foyers**	3	17	8	2	30
		Personnes	9	57	27	5	98

Ces données mettent en exergue le fait que l'implication des habitants d'Avignon et de Carpentras par rapport à la thématique des déchets est vraisemblablement plus difficile à maintenir sur une période longue. Ces grandes villes possèdent une diversité importante en termes d'habitat. Ainsi, il s'avère nécessaire de prendre en considération l'ensemble des milieux sociaux en soutenant/impulsant toutes démarches en faveur de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie.

2.2 Sociologie des foyers témoins

La population témoin a constitué un échantillon le plus représentatif possible de la population. L'enquête a finalement porté sur 39 foyers soit 126 personnes.

2.2.1 Taille et typologie des foyers témoins

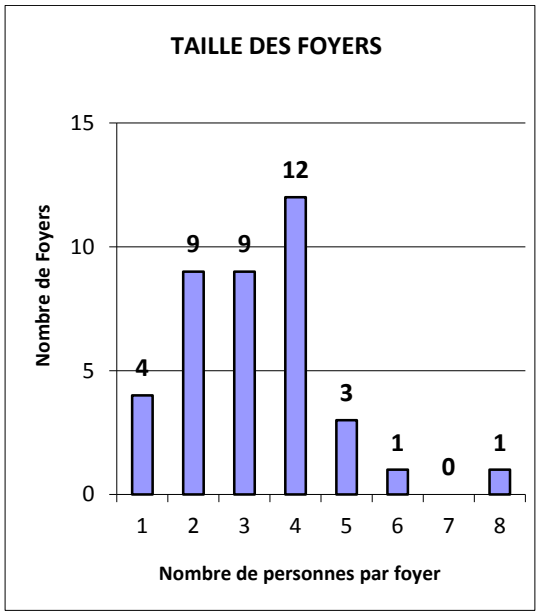

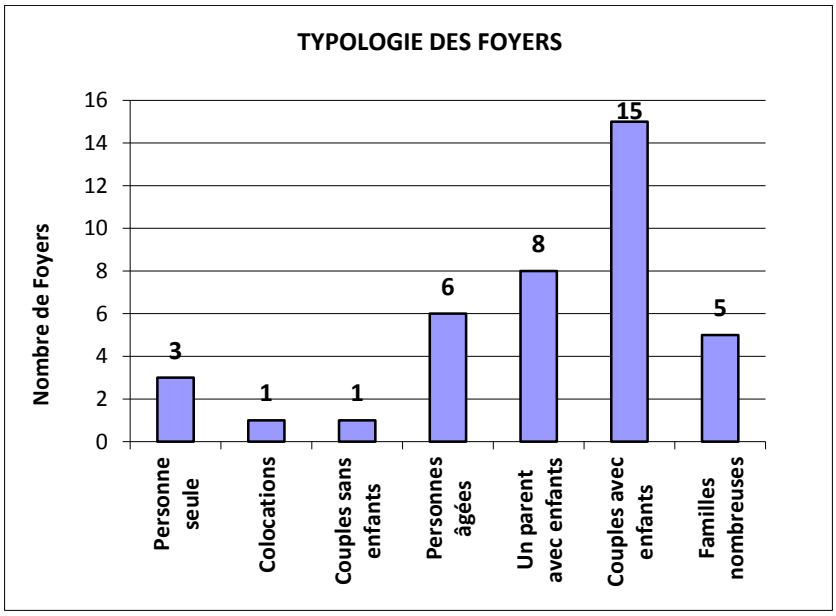

L'analyse du graphique relatif à la typologie des foyers montre la représentativité de la population témoin (ménages d'une personne, différents types de familles, collocation…). Trois catégories (« colocation », « couples sans enfants » et « personne seule ») sont faiblement représentées. L'échantillon compte en revanche un nombre important de familles avec enfants (couple avec enfant(s), famille monoparentale). Au-delà de l'expérimentation des gestes de prévention, cette opération a permis de sensibiliser/concerner un grand nombre d'enfants à la thématique des déchets.

2.2.2 Catégories socioprofessionnelles des foyers témoins

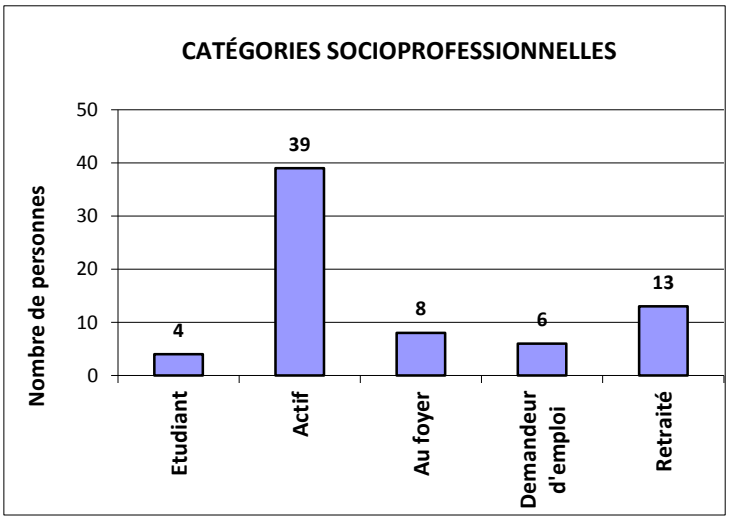

En s'appuyant sur les tableaux de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), cinq catégories socioprofessionnelles ont été retenues : étudiant, actif ayant un emploi, personne au foyer (exerçant une activité ou parent au foyer), demandeur d'emploi et retraité.

Sont largement impliqués dans l'opération les actifs et les retraités avec respectivement 55,7% et 18,6%. Les « demandeur d'emploi », « au foyer » et « étudiant », ne représentent que 25,7% des foyers participants. Le panel est relativement représentatif, si l'on se réfère aux catégories INSEE concernant le département de Vaucluse.

2.2.3 Type d'habitat

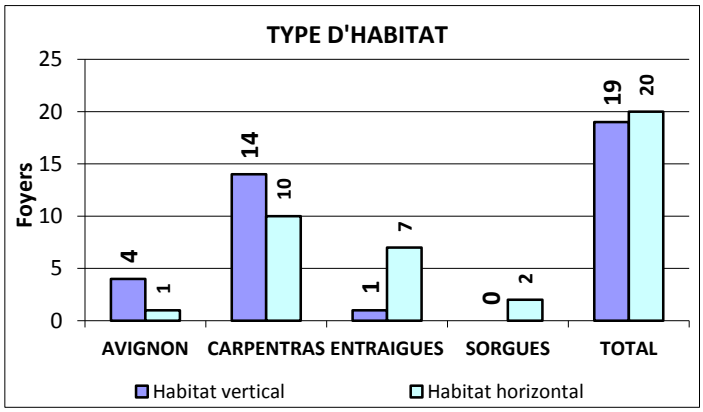

Afin d'évaluer une éventuelle corrélation entre le type d'habitat et l'efficacité des gestes de prévention sur le poids des poubelles, le coordinateur de FNE 84 et les structures relais ont veillé à recruter des foyers en habitat vertical (logement type appartement) mais également en habitat horizontal (logement type maison individuelle).

Sur l'ensemble des communes, la répartition est relativement équitable (habitat vertical (48,7%) et habitat horizontal (51,3%)).

Avignon et Carpentras regroupent la grande majorité (environ 95%) des foyers en habitat vertical. Les familles demeurant en maison individuelle habitent Entraigues-sur-la-Sorgue et Sorgues. Ces deux communes, qui comptent seulement un quart des foyers participants, regroupent 45% des foyers en habitat horizontal. La typologie de l'habitat est donc tout à fait différente selon la commune considérée.

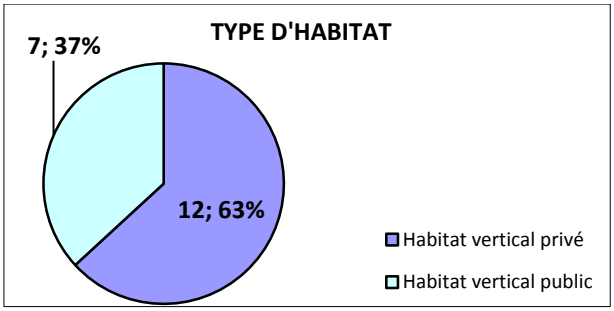

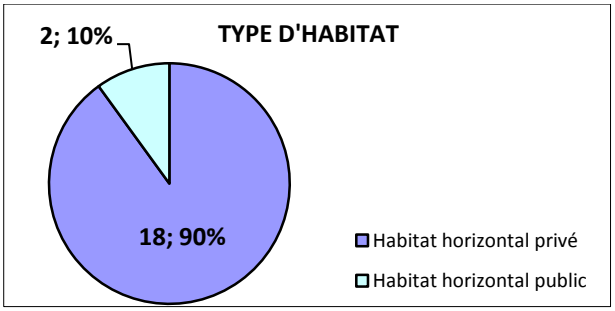

Dans les habitats verticaux, plus d'un tiers des logements (soit 37%) sont gérés par un organisme public. Cette proportion tombe à 10% dans les habitats horizontaux.

2.2.4 Habitudes avant le démarrage de l'opération

Durant le premier mois de l'opération (« état zéro », février 2013), le niveau d'implication des foyers témoins par rapport à la prévention des déchets a été évalué.

A l'aide d'une fiche, chaque responsable de famille a identifié les gestes de prévention déjà pratiqués au sein de son foyer.

Compléter cette fiche a permis les premiers échanges. Certaines familles ont constaté à cette occasion, qu'à travers de petits gestes pratiqués au quotidien, elles contribuaient déjà à réduire le poids de leurs poubelles.

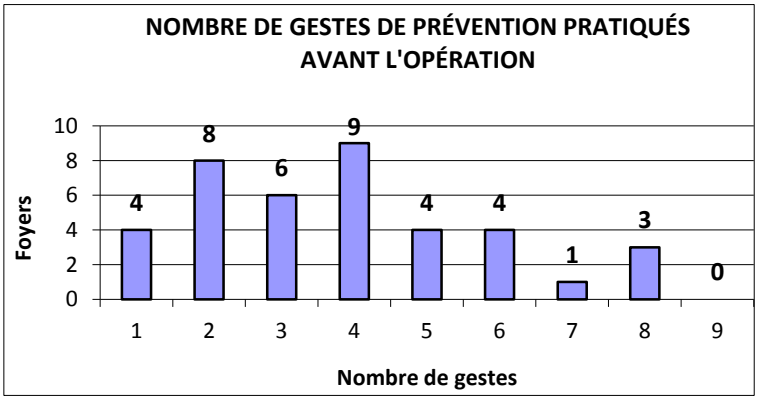

Le degré d'implication des foyers a été évalué : 59 % réalisaient de 2 à 4 gestes de prévention. Si certains étaient très peu sensibilisés (avec un seul geste de prévention déjà mis en œuvre) d'autres pratiquaient les bons gestes (3 foyers appliquaient déjà 8 gestes de prévention !). C'était le cas notamment de plusieurs foyers volontaires d'Entraigues-sur-la-Sorgue : ne correspondant pas aux critères de sélection, ils ont cependant été retenus et ont apporté lors des réunions leurs expériences... tout en affinant la qualité de leurs gestes.

L'implication des foyers dans les gestes de prévention varie selon le territoire géographique étudié : les foyers demeurant sur les communes d'Entraigues-sur-la-Sorgue et Sorgues réalisaient en moyenne plus de 5 gestes de prévention alors que sur les communes d'Avignon et Carpentras, le nombre de ces gestes était inférieur (avec 3 gestes de prévention appliqués en moyenne). Une bonne gestion des déchets est davantage le fait des habitants « péri-urbains ». De nombreux critères interviennent sûrement : type d'habitat, mais aussi aspects sociologiques ayant influé sur le « choix » de la résidence.

Constatant que de nombreux foyers pratiquaient déjà quelques gestes de prévention (avant le lancement de l'opération), le coordinateur a jugé intéressant de déterminer les gestes les plus répandus et à l'inverse les moins réalisés.

Les trois gestes de préventions les plus répandus avant le démarrage de l'opération :

Geste N°4	Préférer les sacs réutilisables	Appliqué par 87,2% des foyers participants
Geste N°6	Boire l'eau du robinet	Appliqué par 66,7% des foyers participants
Geste N°8	Réutiliser ce qui peut l'être	Appliqué par 59% des foyers participants

« Préférer les sacs réutilisables » est très largement répandu au sein des foyers témoins. Ceci s'explique par le fait que de nombreux supermarchés ont proposé ce type de sacs aux clients. Leur acquisition est jugée facile par les participants. Ils regrettent cependant de devoir assumer le coût de ces sacs, même s'ils en ont souligné le côté pratique et la résistance. Les participants avouent cependant les oublier régulièrement à leur domicile…. ce qui les conduit à en racheter lors du passage en caisse.

« Boire l'eau du robinet », est également un « geste » bien développé. Cependant, un tiers des participants continuent à boire l'eau en bouteille. En effet, ils sont confrontés à une eau qui ne répond pas toujours à leurs attentes, notamment au niveau gustatif. L'on note également une vigilance accrue des parents concernant le choix de l'eau de boisson pour les nourrissons.

« Réutiliser ce qui peut l'être » est pratiqué par plus de la moitié des participants, qui estiment néanmoins que leur marge de progression est assez importante et que l'opération est l'occasion de s'informer pour développer ce geste.

Les trois gestes de préventions les moins réalisés avant le démarrage de l'opération :

Geste N°5	Apposer un Stop Pub sur la boîte aux lettres	Appliqué par 12,8% des foyers participants
Geste N°2	Fabriquer du compost	Appliqué par 17,9% des foyers participants
Geste N°3	Choisir le bon produit et le bon conditionnement	Appliqué par 20,5% des foyers participants

« Apposer un Stop Pub sur la boîte aux lettres » est très peu répandu (appliqué par seulement 12,8% des foyers). En effet, pour une grande partie des participants, cette publicité non adressée (prospectus, plis…) est fortement appréciée car elle constitue une source d'information importante avec l'extérieur ! D'autre part, ce Stop Pub se révèle être inefficace dans les habitats verticaux car les distributeurs positionnent directement une pile de prospectus sur la structure collective des boîtes aux lettres.

« Fabriquer du compost », est fort peu pratiqué : de nombreuses personnes pensent que composter est difficile à entreprendre et nécessite un entretien important. Le risque de nuisances, notamment la possibilité d'odeurs liée à la décomposition des déchets putrescibles, est souvent avancé. Le manque d'expérience et d'informations sur ce sujet fait que les foyers n'osent pas initier ce type d'action, mais pour certains, l'idée que le composteur abrite divers êtres vivants constitue un véritable obstacle difficile à surmonter !

Il faut également signaler, que quelques uns seraient motivés pour essayer mais la capacité d'accueil des lieux ne leur permet pas (situation rencontrée dans les habitats collectifs).

L'opération met en évidence les nombreuses réticences et/ou difficultés liées à la mise en œuvre du compostage. Il serait nécessaire de promouvoir davantage et plus efficacement ce geste, éventuellement de l'accompagner.

« Choisir le bon produit et le bon conditionnement » : les participants ont reconnu être très peu vigilants sur ce sujet. Le critère de choix entre les différents produits présentés au supermarché se révèle être principalement le prix. Néanmoins, une vigilance est portée sur la date de péremption ainsi que sur le format du produit le plus adapté à la taille de la famille.

3. RÉSULTATS DE L'OPERATION

Après avoir réalisé son « état zéro » (mois de référence), chaque famille volontaire pour réduire le poids de ses poubelles, a choisi les gestes de prévention qu'elle souhaitait appliquer durant les mois de mars et avril 2013.

3.1 Les gestes de prévention testés

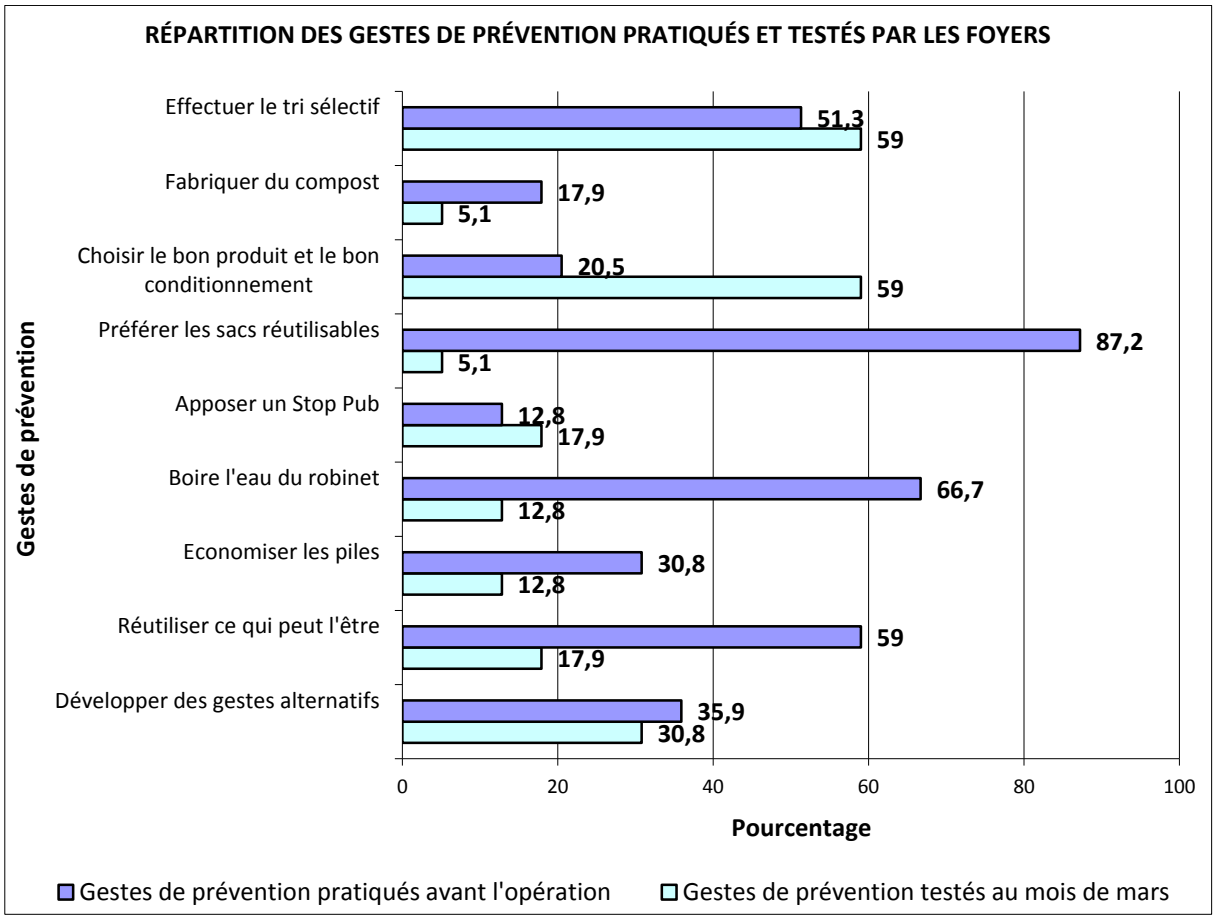

Les trois gestes de prévention les plus testés/améliorés au cours du mois de mars :

Afin que les foyers puissent réduire le poids de leurs poubelles, différents gestes de prévention ont été testés dès le mois de mars. Il est important de signaler que parmi ces gestes, certains étaient déjà mis en œuvre (parfois de façon incomplète) avant le lancement de l'opération. Ils font donc l'objet d'une amélioration.

Geste N°1	Effectuer le tri des déchets	Appliqué par 59% des foyers participants
Geste N°3	Choisir le bon produit et le bon conditionnement	Appliqué par 59% des foyers participants
Geste N°9	Développer des gestes alternatifs	Appliqué par 30,8% des foyers participants

« Effectuer le tri des déchets » et **« Choisir le bon produit et le bon conditionnement »** ont été choisis par plus de la moitié des familles.

Améliorer le tri sélectif des déchets, voire l'initier, est apparu évident aux participants. En effet, la quasi-totalité des foyers a connaissance des dispositifs de tri mis en place sur leur territoire et estime être sensible à l'environnement. Pour certains, la présence de points d'apport volontaire (PAV) à proximité de leur lieu d'habitation a véritablement influencé le choix de ce geste.

Conscients de ne pas être suffisamment vigilants par rapport au conditionnement des produits proposés au supermarché, les participants ont été très intéressés par le geste **« Choisir le bon produit et le bon conditionnement »**. De plus, les conseils délivrés ont permis d'envisager des possibilités d'amélioration assez importantes.

« Développer les gestes alternatifs » est apparu relativement accessible et simple à mettre en œuvre dans la vie de tous les jours. En effet, ce geste permet beaucoup de souplesse dans sa réalisation : faire soi-même, bien gérer son réfrigérateur, choisir des solutions immatérielles, éviter la surconsommation…

Les quatre gestes de prévention les moins testés/améliorés au cours du mois de mars :

Geste N°2	Fabriquer du compost	Testé/amélioré par 5,1% des foyers participants
Geste N°4	Préférer les sacs réutilisables	Testé/amélioré par 5,1% des foyers participants
Geste N°6	Boire l'eau du robinet	Testé/amélioré par 12,8% des foyers participants
Geste N°7	Economiser les piles	Testé/amélioré par 12,8% des foyers participants

Pour les raisons évoquées précédemment, peu de foyers ont choisi, au cours du mois de mars, les gestes **« Fabriquer du compost »** (trop de nuisances supposées) et **« Boire l'eau du robinet »** (l'argumentaire du coordinateur s'étant révélé insuffisant à contrebalancer 50 ans de publicité des eaux en bouteilles pour les biberons). Il se révèle difficile de modifier les idées reçues !

Plus de 87% des foyers participants pratiquant avant le commencement de l'opération le geste **« Préférer les sacs réutilisables »**, peu de personnes se sont engagées à le tester.

Le coordinateur a également relevé qu'une grande partie des foyers témoins ont une consommation annuelle de piles étonnamment faible. Seules quelques familles (principalement celles comprenant de jeunes enfants) sont concernées par le geste **« Economiser les piles »**. Le choix de ce geste a donné lieu à des échanges intéressants portant sur le fait que le caractère écologique des piles rechargeables est discutable. En effet, certaines de ces piles nécessitent plusieurs heures de chargement, avec parfois une durée de vie limitée par rapport au coût d'investissement.

Les différentes fiches distribuées aux foyers témoins ont permis de recueillir les données quantitatives inhérentes aux pesées des poubelles et ainsi mesurer l'efficacité des gestes de prévention.

3.2 Acquis quantitatifs

3.2.1 Résultats quantitatifs - Avignon

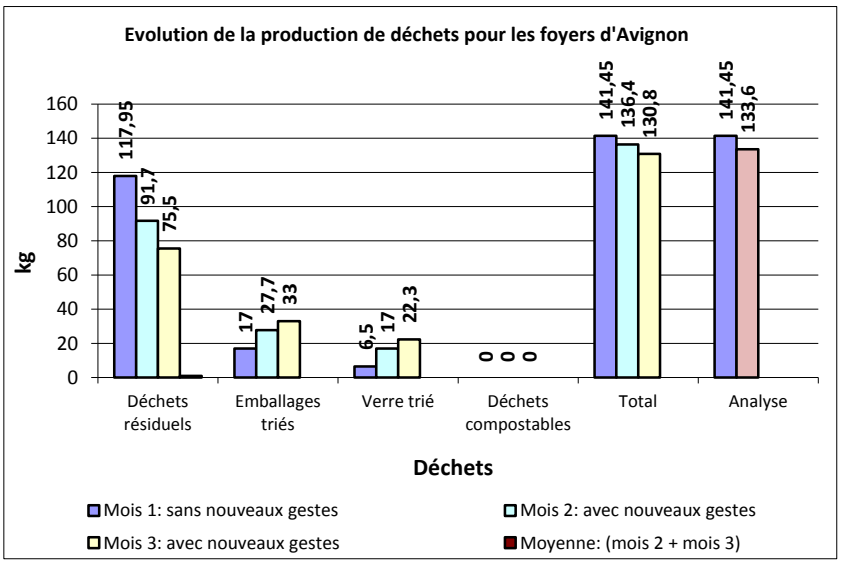

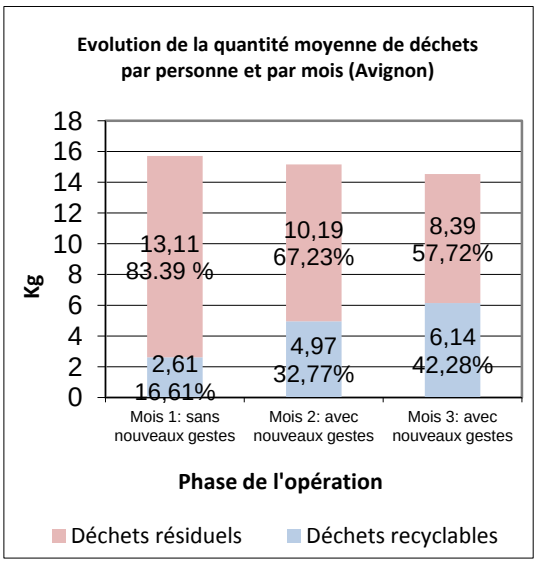

8 foyers s'étant retirés en cours d'opération, seules les données des 3 foyers engagés jusqu'à la fin ont été prises en considération.

D'une manière générale, la production totale de déchets (déchets résiduels + déchets valorisables) passe de 141,45 kg à 130,8 kg, ce qui représente une diminution de 7,5%. Ce chiffre n'est pas seulement en lien avec le geste **« stop pub » :** Il montre qu'il est possible de modifier aussi les comportements d'achats et de consommation de manière à générer moins de déchets.

En début d'opération, le pourcentage de déchets résiduels était très important (environ 83%) avec plus de 13 kg par personne et par mois. Le tri sélectif n'était que peu ou pas pratiqué au sein de ces familles présentées comme « vivant en habitat collectif à Monclar, où la question des déchets n'est pas une priorité dans la vie de tous les jours » (sic). Après trois mois, cette catégorie de déchets ne s'élève plus qu'à 58%, soit 8,4 kg par personne et la part valorisable, quant à elle, passe de 17% à plus de 42% ! La prévention a apporté des résultats en termes de réduction globale des déchets.

Les nombreux moyens engagés dans ce quartier : mise en place de points d'apport volontaire, distribution de sacs de pré-collecte… ont largement contribué à encourager les familles à trier leurs déchets, en améliorant véritablement le devenir de leurs poubelles.

Quantité totale de déchets (résiduels + valorisables)	Diminution moyenne de 5,5%
Quantité de déchets résiduels	Diminution moyenne de 29,1%
Quantité de déchets valorisables	Augmentation moyenne de 112,8%

3.2.2 Résultats quantitatifs - Carpentras

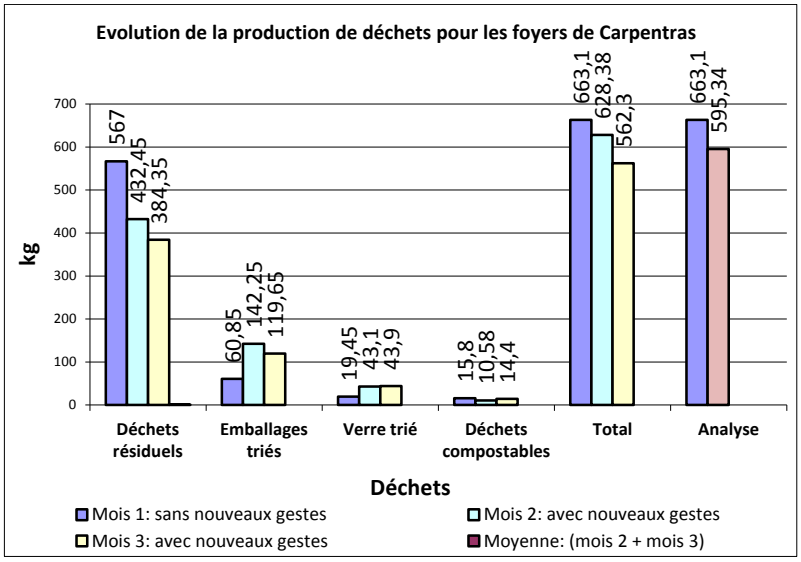

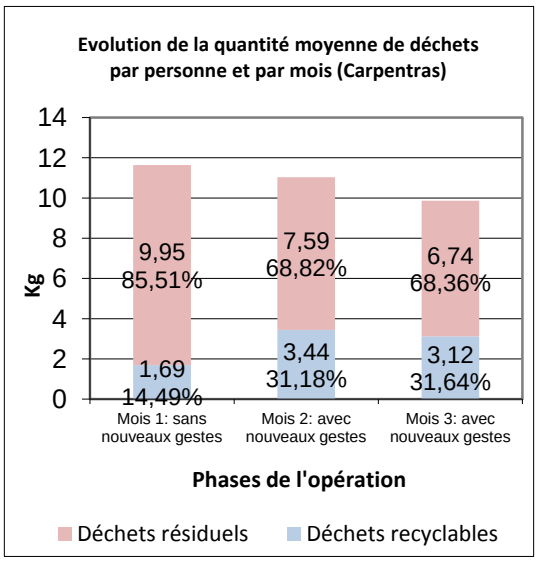

Sur la commune de Carpentras, 10 foyers ont abandonné au cours de l'opération. Seules les données recueillies auprès des 17 foyers finalistes ont été prises en compte.

L'opération a eu un impact non négligeable sur les quantités de déchets. Grâce à l'application des gestes de prévention, les foyers engagés ont réussi à réduire leurs déchets de près de 15%. En effet, la production totale de déchets (déchets résiduels + déchets valorisables) pour les foyers de Carpentras passe de 663,1 kg à 562,3 kg. Cela représente une diminution de 11,64 kg à 9,86 kg en moyenne par personne et par mois.

Au-delà de ces données globales très encourageantes, le choix de trier les déchets a également contribué à améliorer la part de déchets valorisables (emballages triés, verres triés et déchets compostables). Celle-ci passe de 96,1 kg à 177.95 kg, soit une augmentation de plus de 85%.

Quantité totale de déchets (résiduels + valorisables)	Diminution moyenne de 10,2%
Quantité de déchets résiduels	Diminution moyenne de 28%
Quantité de déchets valorisables	Augmentation moyenne de 94,5%

3.2.3 Résultats quantitatifs - Entraigues-sur-la-Sorgue

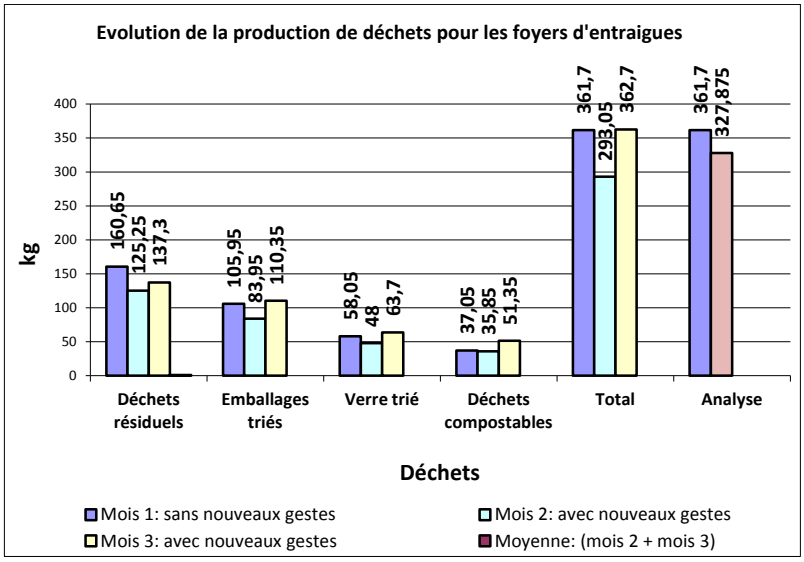

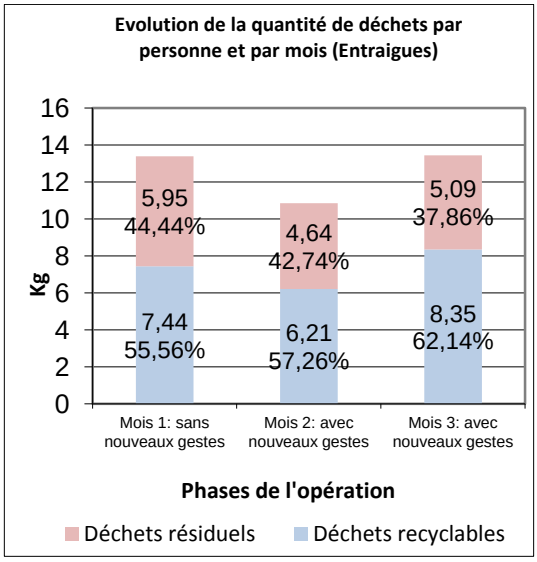

Sur la Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, un seul abandon a été recensé durant toute l'opération. 8 foyers ont expérimenté les gestes de prévention jusqu'à son terme. Les informations recueillies dans les dossiers de participation et la réunion de lancement ont permis de constater que les foyers participants étaient déjà sensibilisés à la question des déchets, et actifs dans la réduction de leur quantité.

Malgré cela, les productions initiales de déchets étaient relativement importantes ! En effet, durant le premier mois de l'opération « état zéro », chaque personne a produit plus de 13 kg de déchets.

Ainsi, ce sont 361,7 kg de déchets (déchets résiduels + déchets valorisables) qui ont été générés par l'ensemble des participants d'Entraigues-sur-la-Sorgue. Avec plus de 55% de déchets valorisés, le graphique met en évidence un niveau d'implication très élevé. L'intérêt de l'expérience était plutôt de rendre encore plus efficace leur démarche en faveur de l'environnement.

A partir du deuxième mois, les participants ont réussi, grâce aux conseils délivrés par le coordinateur et à une réflexion commune lors des réunions, à réduire nettement leurs déchets : environ 19%, soit un total de 293,05 kg de déchets générés.

L'analyse mensuelle des quantités de déchets produits, montre la nécessité pour les participants d'un effort soutenu (belle performance du mois de mars) et prolongé (relâchement au mois d'avril). Les gestes de prévention ne peuvent être considérés comme acquis une fois pour toutes !

Quantité totale de déchets (résiduels + valorisables)	Diminution moyenne de 9,4%
Quantité de déchets résiduels	Diminution moyenne de 18,3%
Quantité de déchets valorisables	Diminution moyenne de 2,2%

3.2.4 Résultats quantitatifs - Sorgues

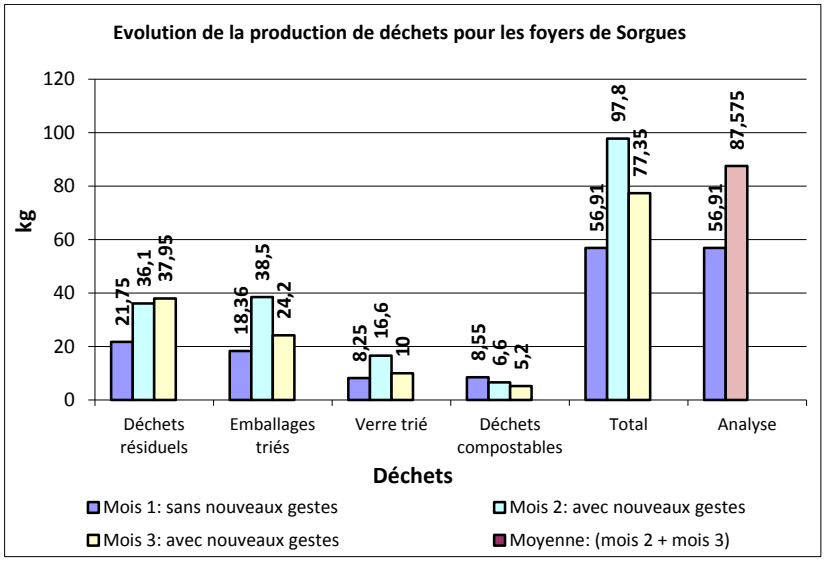

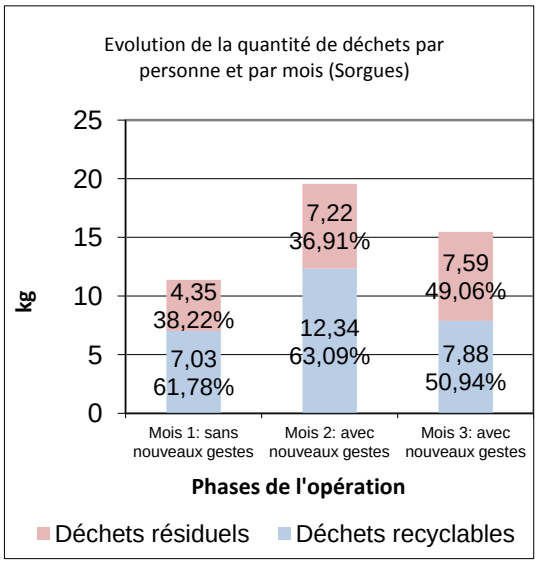

Sur la Commune de Sorgues, seuls deux foyers ont expérimenté jusqu'au bout les gestes de prévention. Au cours du mois de référence, ces deux familles ont généré ensemble 56,91 kg de déchets (déchets résiduels + déchets valorisables), ce qui représente une production mensuelle de déchets d'environ 11 kg par participant, une grande partie 62% étant valorisée. Ce bon résultat s'explique par le fait que les deux foyers étaient déjà équipés de bacs individuels spécifiques au tri sélectif des déchets.

L'implication des familles était donc importante avant le commencement de l'opération. Plusieurs gestes de prévention étaient pratiqués. La marge de progression s'est donc révélée plus faible. En effet, il est plus difficile pour ces familles pratiquant déjà plusieurs gestes de prévention de trouver des sources de diminution.

Au cours des mois suivants, les quantités de déchets ont été beaucoup plus importantes (97,8 kg de déchets en mars et 77,35 kg de déchets en avril), phénomène sans doute lié à un problème méthodologique : la collecte en bacs individuels ayant nécessité une adaptation du rythme des pesées. Ainsi, cela a entraîné différents transferts de masse (certains déchets produits durant la dernière semaine du mois en cours auraient été comptabilisés dans la première semaine du mois suivant).

De ce fait, les graphiques ne représentent pas la réalité du travail de prévention de ces familles, ni son efficacité quant à la diminution des déchets produits.

Quantité totale de déchets (résiduels + valorisables)	Augmentation moyenne de 53,9%
Quantité de déchets résiduels	Augmentation moyenne de 70,2%
Quantité de déchets valorisables	Augmentation moyenne de 43,8%

3.2.5 Résultats quantitatifs - Synthèse

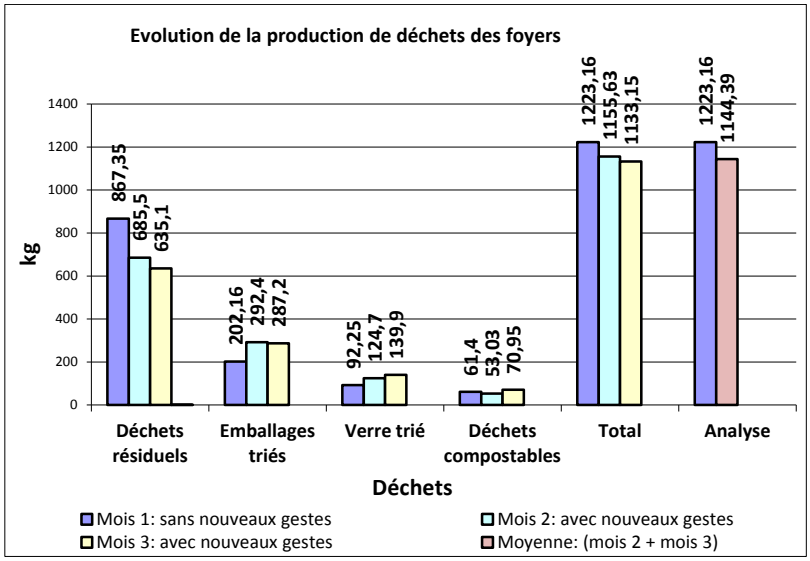

Cette synthèse porte sur les 30 foyers engagés jusqu'à la fin de l'opération (30 avril 2013).

Au terme de la procédure on relève :

- Une réduction de 7 % de la quantité totale de déchets (déchets résiduels + déchets valorisables) qui passe de 1223,16 kg à 1133,15 kg.
- Une diminution d'environ 26% de la quantité des déchets résiduels qui passe de 867.35 à 635.1 kg.
- Une augmentation de plus de 39% de la quantité des déchets valorisables (emballages triés + verres triés + déchets compostables) qui passe de 355,81 kg à 498,05 kg.

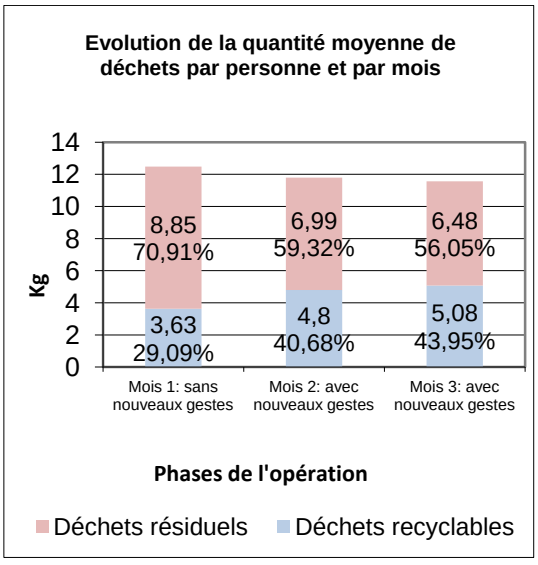

La fraction de déchets valorisables n'a cessé de croître tout au long de l'expérience jusqu'à atteindre pratiquement la moitié de la masse des déchets produits.

Quantité totale de déchets (résiduels + valorisables)	Diminution moyenne de 6,4%
Quantité de déchets résiduels	Diminution moyenne de 23,9%
Quantité de déchets valorisables	Augmentation moyenne de 36,1%

L'opération « en Vaucluse, je réduis mes déchets » a montré qu'il est possible de diminuer significativement le poids des poubelles et d'améliorer le tri sélectif des déchets.

3.3 Le Bilan qualitatif

Au delà des données quantitatives recueillies à travers l'opération, il importe de comprendre pourquoi certaines personnes adhèrent peu, ou n'adhèrent pas du tout, aux divers dispositifs mis en place par les organismes compétents en matière de collecte et traitement des déchets.

3.3.1 Prévention, tri, stockage, collecte, les différents freins

La prévention

Il apparait que les mesures permettant de réduire les déchets sont connues. Par contre, elles ne sont pas appliquées ou sont appliquées de manière partielle, plus ou moins efficace, plus ou moins régulière. Il est indispensable d'en déterminer les raisons.

Cas des familles ayant tout à mettre en place

Pour elles, les gestes de prévention sont méconnus. Même si au départ, seuls des gestes simples ont été choisis parce faciles à adopter, ces familles se sont de plus en plus investies jusqu'à changer leurs habitudes quotidiennes (de façon définitive ?). Les marges de progression sont donc encourageantes.

Certains ont découvert avec surprise qu'en utilisant un cabas pour faire les courses, qu'en buvant l'eau du robinet, ils contribuaient déjà à réduire leurs déchets. Ces gestes n'étaient pas effectués faute d'y penser, d'avoir le temps, de s'organiser ou même encore dans certains milieux, parce que la thématique des déchets n'est pas une priorité. Il était donc important de montrer à ces familles que ces bonnes pratiques n'exigeaient pas d'elles trop de contraintes mais juste un changement de gestes : « les mauvais pour les bons ».

Cas des familles un peu sensibilisé au préalable

Certains gestes étant déjà appliqués quotidiennement, il s'est donc avéré plus difficile pour ces familles de mettre en place de nouveaux éco-gestes. Par contre, avec le coordinateur, elles ont mené une réflexion afin de s'améliorer.

Les échanges avec ces personnes déjà sensibilisées, capables de mener une réflexion sur le sujet, ont mis en exergue certaines contradictions de notre société : la sensibilisation à la surconsommation et le fait que la réutilisation soit encouragée, s'opposent à l'obsolescence programmée de nombreux produits, à la difficulté et au prix des réparations. D'autre part, au plan personnel, on résiste difficilement à l'attrait du neuf.

La prévention concerne donc tous les foyers mais se décline sous différents niveaux d'implication.

Le tri sélectif des déchets

Les divers témoignages recueillis au cours de l'opération et les observations faites par le coordinateur ont fait apparaître de multiples difficultés, allant jusqu'à causer le rejet total des pratiques de tri. Les difficultés concernent le tri lui-même, le stockage et la collecte.

Le tri sélectif : Le frein majeur demeure la **compréhension des règles de tri**. La complexité des matières utilisées dans le « packaging » rend difficile leur identification : il est parfois complexe de différencier le carton du plastique. Quant à savoir quel est le plastique recyclable et quel est celui qui ne l'est pas, cela suppose une excellente connaissance des possibilités du gestionnaire de déchets… et leur actualisation régulière ! Beaucoup de participants pensaient que les pots de yaourt se recyclaient. Il n'est pas toujours simple d'identifier la catégorie de plastique sur l'emballage (PET, PEHD…), ni de savoir la signification exacte des acronymes. De plus des confusions apparaissent avec certains logos. Pour beaucoup, le logo « *point vert* » par exemple signifie « recyclable ».).

Une documentation graphique, distribuée « une fois pour toutes » dans les boîtes aux lettres, n'est pas suffisante : l'opération a mis en évidence tout l'intérêt de l'information dispensée dans les échanges directs, entretiens individuels ou réunions.

Les livrets d'information ne prennent pas en compte les difficultés de compréhension de certains habitants qui maîtrisent mal la langue écrite. En tout état de cause, ils sont bien trop divers.

La grande diversité des modes de collecte qui multiplient les cas particuliers malgré le territoire restreint de l'opération ajoute à la confusion et au manque de confiance dans la filière en général.

Les participants ont souhaité connaître le pourquoi du tri, la réduction du poids de leurs déchets ne constituant pas une motivation suffisante au regard de l'effort demandé. Il convient d'évoquer la raréfaction des matières premières, le recyclage des déchets pour la fabrication de nouveaux objets.

Les foyers qui pratiquent le tri sélectif regrettent l'absence de filières de recyclage sur notre territoire pour certains déchets. L'inventaire de la poubelle résiduelle réalisé au cours du mois d'avril laisse en effet apparaître une part non négligeable de déchets qui ne se recyclent pas en Vaucluse. Ce sont pour la majorité des déchets en plastique, des barquettes (en polystyrène).

La façon dont le tri doit s'effectuer gagnerait donc à être simplifiée ; les supports d'information doivent être uniformisés ; pour un résultat vraiment efficace, une sensibilisation individuelle peut être envisagée ; la confiance dans le devenir des déchets triés doit être restaurée la revalorisation des déchets doit être davantage développée.

Le stockage des déchets à domicile

Une autre difficulté soulevée par les foyers est le manque de place. En effet, que la collecte soit en sac, en bac ou en apport volontaire, les familles ne disposent pas toujours d'un espace où elles peuvent stocker leurs déchets. De plus, exposer les déchets à la vue de tous (conservés souvent à la cuisine et parfois pendant plusieurs jours) n'est pas du « goût » des participants.

Le manque de place pour le stockage des déchets demeure donc un obstacle à ce type d'action.

La collecte des déchets

Trois modes de collecte différente sont représentés sur les communes ayant participé à l'opération ! : Points d'apport volontaire (colonnes), sacs transparents et bacs individuels.

La collecte sélective en points d'apport volontaire :

Elle soulève de nombreuses critiques de la part des foyers.

- **Les zones d'implantation**

Les colonnes de tri sont jugées beaucoup trop éloignées des habitations : l'utilisation de la voiture est nécessaire, et dans ce cas certaines personnes ont soulevé la contradiction avec le côté écologique ; le stationnement à proximité n'est pas toujours évident ; le poids des sacs contenant les emballages, notamment les verres, pose problème. De surcroît l'éloignement des sites augmente leur vulnérabilité aux incivilités (quartier Monclar).

- **Le manque de place**

Ces premières difficultés surmontées, il reste à trouver de la place, les colonnes de tri sont régulièrement pleines et quelques fois même débordent, les déchets jonchent alors le sol. De nombreuses personnes se sont plaintes de cet état de fait, elles se sont vues obliger de rentrer chez elles avec leurs déchets. Ces observations laissent penser que la fréquence des passages de collecte n'est pas en adéquation avec la quantité de déchets recyclables déposés.

- **La conception des colonnes**

Les familles ont également fait part de l'état déplorable de certains points d'apport volontaire. A ce sujet, certaines personnes ont évoqué l'intérêt que présenterait une ouverture par pied, plus propre et plus hygiénique. La nécessité de se laver les mains après le dépôt de sa poubelle oblige à rentrer chez soi : elle ne peut être jetée en allant faire ses courses. C'est d'autant plus regrettable que cette sensibilisation s'adresse également aux enfants et que certains parents ne leur confient de ce fait pas cette responsabilité (de plus, l'ouverture des colonnes s'avèrent être trop haute pour des enfants). De même, cette ouverture (colonnes papier/carton) est jugée trop petite, certains ne prennent pas la peine de découper leurs cartons et les abandonnent sur place où ils pourrissent ou sont dispersés. Dans certains quartiers ces sites constituent des abcès d'insalubrité.

Les habitants en immeuble réclament de grands bacs sélectifs dans leur local à poubelles. Un gardien a d'ailleurs confié que cela éviterait peut-être certains abus, des personnes ne participant pas à l'opération ont reconnu que la présence de ces bacs les amènerait à se lancer dans le tri sélectif des déchets, et d'autres qu'elles impliqueraient alors leurs enfants beaucoup plus facilement.

La collecte effectuée par sac

Elle fonctionne apparemment bien puisque aucune remarque n'a été émise.

La collecte en bacs individuels sélectifs

Même si l'opération n'a concerné que deux foyers en bacs individuels sélectifs, les observations faites représentent de façon générale les difficultés que peut engendrer ce mode de collecte. Les différents bacs individuels (ordures ménagères et déchets recyclables) nécessitent un espace au sein de l'habitation. Les deux principales demandes concernent :

- La fréquence insuffisante de la collecte des déchets ; en été, le stockage des ordures ménagères occasionne un désagrément, des odeurs nauséabondes se dégageant des bacs, certaines personnes s'inquiètent pour leur hygiène voire même leur santé,
- La prise au vent des petits bacs, les lieux de dépose ne bénéficiant plus de barrières permettant de fixer le bac, les jours de grand mistral, celui-ci se retrouve renversé sur la chaussée et son contenu parfois dispersé.

D'autres gênes ont été mentionnées, tel le nettoyage des bacs, très profonds, et le fait que les sortir nécessite une certaine organisation (par exemple à la veille des vacances).

Une personne a relevé un point qui mérite réflexion : le fait qu'en retirant les grands bacs collectifs d'ordures ménagères, il est plus difficile pour les gens dans la rue de trouver un endroit où jeter leurs détritus. Il serait donc souhaitable d'installer des poubelles « de rue ».

De même, un autre point a été soulevé, la collecte des encombrants (l'obtention d'un rendez-vous s'avère en certains lieux parfois difficiles). Le déplacement à la déchetterie est jugé contraignant surtout si cela concerne un seul objet, non pris en charge (les batteries…).

Aucune collecte n'apparaît comme idéale. Quelque soit la collecte, les habitants auront quelques inconvénients à déplorer. Toutefois, la collecte par sac et bacs suscite moins de remarques négatives que la collecte en points d'apport volontaire.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Cette expérience prouve qu'il est possible de réduire de façon significative la production de déchets des ménages, grâce à l'adoption et l'amélioration des gestes de prévention. Avec un soutien individuel (coordinateur) et aussi institutionnel (centres sociaux, mairies), les foyers témoins ont réduit en moyenne leurs déchets résiduels de 23,9%, allant bien au-delà des exigences du Grenelle de l'Environnement fixant à 7% la réduction. Ils se sont attachés à parfaire le tri sélectif des déchets afin qu'ils puissent être recyclés. Qu'ils vivent en habitat collectif ou individuel, qu'ils soient actifs ou retraités, chacun a démontré qu'avec de la motivation et de l'aide, il était possible et accessible à tous, d'y parvenir. Certains sont allés jusqu'à soumettre des idées afin de motiver tout un chacun à adopter des pratiques favorables à l'environnement.

L'opération a répondu aux objectifs initialement fixés. Elle a su rassembler de nombreuses personnes autour d'une action éco-citoyenne, mobiliser parfois des familles entières et préparer par là même, au travers des enfants, de futurs éco-citoyens. Elle a été diffusée dans la presse (cf : annexes 3 et 4), faisant ainsi état de la mobilisation de certains face à la thématique des déchets. En communiquant les résultats de l'action, elle concourra à poursuivre la sensibilisation d'un plus large public.

Cependant, les abandons survenus avant et pendant l'opération soulignent une implication fragile des habitants.

Quelles pistes développer pour susciter, développer et pérenniser la réduction des déchets ?

Centrée sur les comportements des familles, cette étude permet d'envisager des améliorations possibles :

- Augmenter le soutien aux volontaires, avec un accompagnement permettant d'acquérir ou de compléter certaines connaissances en lien avec la thématique des déchets. Adapter ce soutien de façon individuelle ou en groupe.

- L'exemple d'Entraigues-sur-la-Sorgue montre qu'un portage communal fort, et la préexistence d'une dynamique de territoire sont des éléments facilitateurs.

- Lever les freins au compostage : trouver des lieux et des techniques, diminuer les appréhensions relatives aux « habitants » du composteur. Une large campagne de communication et sensibilisation doit être entreprise pour favoriser son émergence au sein de la population. Les moyens mis en œuvre pour y parvenir doivent être à la hauteur de l'efficacité reconnue de ce geste (environ 30 % du poids de la poubelle peut être composté !). Il est nécessaire d'élaborer un plan d'action se déclinant en opérations d'envergure, comme par exemple, le déploiement de sites dédiés au compostage collectif. Les retours d'expérience (pratiques, résultats obtenus) peuvent alors convaincre tout un chacun de la faisabilité et de l'importance de ce geste. De plus, à l'occasion de journées/événements, il serait également intéressant de convaincre des personnes adeptes du compostage de venir témoigner afin qu'elles puissent partager leur expérience avec d'autres personnes et pourquoi pas les mobiliser à leur tour.

- Rétablir la confiance dans l'utilité du tri (uniformisation des filières spécifiques de recyclage) et dans la rigueur du ramassage.

- Ne pas culpabiliser inutilement les mamans en recherche de goûters préemballés pour leurs enfants scolarisés. Travailler sur des emballages individuels recyclables ou réutilisables.

- Respecter les personnes qui trouvent que « l'eau du robinet à un goût ». Eventuellement faire en sorte qu'elle n'en ait pas. Informer sans culpabiliser les mamans privilégiant l'eau en bouteille pour leurs nourrissons.

- Adapter les gestes éco-citoyens au mode de vie des familles. Les encourager plutôt que les démotiver.

Parallèlement à l'amélioration de leurs comportements individuels, les familles en appellent aux organismes compétents en matière de collecte et traitement des déchets qui devront davantage être à l'écoute et développer de nouvelles filières de traitement, toujours plus respectueuses de l'environnement et adaptées à nos modes de vie actuels.

- Uniformiser les règles de tri, les outils d'information et de collecte.

- Accroître la rigueur du ramassage et celle du dépôt dans les déchetteries. Accessoirement que le personnel soit accueillant et compétent !

- Perfectionner les filières de valorisation à l'image de ce qui se fait déjà dans d'autres départements.

- Prendre exemple sur les expériences réussies des autres territoires.

- Réduire et parfaire la collecte par points d'apport volontaire. Ces lieux d'insalubrité sont une honte pour nos villes. Ils nécessitent souvent l'utilisation d'un véhicule. La majorité des foyers témoins réclame des bacs sélectifs dans les locaux dédiés des immeubles.

- Améliorer la prise en charge des encombrants (inégale sur le territoire).

- Augmenter la fréquence des collectes actuellement inadaptées à nos chaleurs estivales.

- Organiser une prise en charge des déchets verts.

- Valoriser les efforts éventuels des habitants. Montrer que les Maires ne se désintéressent pas complètement de la problématique déchet.

- Donner le bon exemple : que les structures de stockage ne ressemblent pas à des poubelles à ciel ouvert.

- Hiérarchiser les modes de traitement des déchets : ne brûler vraiment que ce qui ne peut pas être recyclé, s'affranchir de l'enfouissement.

Une nouvelle forme de sensibilisation

Pour la première fois une opération foyers témoins axée sur la thématique des déchets a été proposée aux habitants du département du Vaucluse. Cette forme de sensibilisation et notamment son originalité ont retenu parfois certains habitants de se lancer dans l'aventure, rendant ainsi plus difficile la phase de recrutement.

Néanmoins, certaines personnes ont accepté de participer afin de s'engager dans une véritable démarche éco-citoyenne, dans l'objectif de faire remonter leurs attentes auprès des responsables, parfois par simple curiosité.

Pour de nombreux participants, l'opération « en Vaucluse, je réduis mes déchets » s'est révélée une opportunité intéressante, permettant d'agir concrètement pour l'environnement, en adoptant ou en retrouvant de bonnes pratiques dans la vie quotidienne. A travers les analyses précises et les pesées réalisées, ils ont véritablement pris conscience de la diversité et des quantités de déchets générés, ainsi que des améliorations possibles.

A travers cette action, les personnes se sont également attachées à interpeller leur entourage immédiat (autres membres de la famille, amis, voisins) afin de les encourager à adopter quelques gestes de prévention et à initier ou parfaire le tri sélectif des déchets.

Les avis exprimés par les participants (cf : annexe 2) indiquent que l'opération « en Vaucluse, je réduis mes déchets » a globalement répondu aux attentes, avec 96% des foyers témoins satisfaits d'avoir participé à cette action de sensibilisation !

La mise en œuvre et la conduite d'une telle opération de sensibilisation a nécessité la participation de différentes structures relais. Ce soutien apporté à France Nature Environnement Vaucluse a permis d'établir des approches conformes aux objectifs fixés. Mobilisés au sein de leur structure dans une démarche d'amélioration du cadre de vie, ces différents acteurs, se sont largement impliqués afin de soutenir ce type d'action sur leur territoire (cf : annexe 1).

France Nature Environnement Vaucluse a pu également disposer de locaux permettant d'organiser des réunions mensuelles. Ces réunions conviviales ont permis aux foyers témoins de faire connaissance et d'échanger sur leurs pratiques. L'exemple d'Entraigues-sur-la-Sorgue montre que la présence d'une dynamique locale préexistante enrichit les échanges et facilite l'opération. Devant le peu de personnes présentes lors des réunions, dans les autres communes, par manque de disponibilité mais aussi par manque d'envie de se déplacer ou désir d'abandonner, il a fallu changer de stratégie : planifier des visites à domicile afin de suivre individuellement les familles. Cela a donné un aspect « social » à l'opération, le coordinateur s'est rendu compte que cet aspect comptait beaucoup pour certains foyers.

Pendant toute la durée de l'opération, les foyers témoins ont pu partager leur expérience et communiquer leurs remarques et observations. Malgré quelques abandons, les participants ont réussi à dépasser les contraintes liées à la méthodologie employée. Ils ont également veillé, pour la grande majorité d'entre eux, à compléter et transmettre les données recueillies. Même si les données de certains foyers n'ont pu être exploitées, du fait d'erreurs dans les mesures, d'oublis dans les fiches (certains enfants les complétaient eux-mêmes, et certains adultes, malgré les explications, se sont trompés dans leurs données), ces foyers se sont tout de même investis sérieusement.

De façon générale, les familles volontaires ont souhaité accompagner l'association France Nature Environnement Vaucluse et ses partenaires afin qu'ils puissent, en s'appuyant sur cette expérience collective, démontrer à la population vauclusienne, qu'il est possible avec un minimum d'implication, de réduire de façon significative sa production de déchets et de permettre un meilleur devenir aux déchets.

Au-delà de la démonstration d'une amélioration possible, les familles qui ont participé à cette enquête se sont dites en devoir de se sensibiliser et de sensibiliser leurs enfants au devenir de la planète. Elles se sont déclarées heureuses d'avoir contribuées à une action de préservation de l'environnement même si celle-ci se limitait à « de petits gestes ».

Nous leur devons maintenant de faire en sorte que ces petits gestes débouchent sur de « grands changements ».

ANNEXE 1 : Les différentes structures relais

Présentation des différentes structures relais :

AVIGNON	M P T Champfleury	La Maison Pour Tous Champfleury est un lieu d'accueil ouvert à tous, qui encourage les habitants à participer activement aux projets de la structure par des actions d'animation et de lien social, des actions de soutien auprès de personnes en difficultés, des actions de développement culturel, sportif et éducatif.
	OPH Avignon	L' « Office Public de l'Habitat » est un établissement public à caractère industriel et commercial (ou EPIC) qui a pour vocation la construction et la gestion de logements sociaux. L'OPH Avignon gère actuellement un parc d'environ 6000 logements localisés principalement sur Avignon et ses alentours. Il poursuit actuellement l'extension de son patrimoine et tente de développer une gestion de proximité sur l'ensemble de ses résidences locatives.
CARPENTRAS	Lou Tricadou	Le centre social Lou Tricadou est une association qui accueille trois quartiers de Carpentras. Il a pour but de faciliter et susciter les relations entre les habitants de différents milieux sociaux. L'équipe de permanents et de bénévoles coordonne les initiatives individuelles/collectives et assure la mise en œuvre de groupes de paroles. Le centre propose également des interventions éducatives, sociales et culturelles.
	Villemarie	L'Espace Social et Culturel (ESC) Villemarie est une association qui a pour but d'accueillir et d'informer les familles et promeut toute action socio-éducative et culturelle tendant à faciliter une meilleure insertion sociale des familles dans leur quartier et dans la ville.
ENTRAIGUES	Mairie	La Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue possède un domaine d'intervention très vaste. Au-delà des responsabilités locales (urbanisme, services publics de proximité…), elle intervient de manière complémentaire dans de nombreux domaines comme l'aide sociale, l'économie locale ou l'animation de la vie sociale, sportive et culturelle.

Ces structures relais ont donc participé activement au bon déroulement de cette opération en apportant leur aide dans le suivi des foyers engagés (récupération des fiches hebdomadaires) mais également dans la mise à disposition de salles : L'opération « en Vaucluse, je réduis mes déchets », notamment sa phase de recrutement, a démontré la nécessité d'une coopération forte entre les organismes compétents en matière de gestion des déchets et les structures du territoire. Ainsi, les collectivités, les centres sociaux et autres acteurs peuvent relayer et expliquer précisément, parce qu'ils sont proches des citoyens, le sens des gestes à mettre en place (réduction des quantités et de la nocivité, amélioration de la valorisation).

ANNEXE 2 : Participation à l'enquête – le témoignage des foyers

Lors des dernières rencontres individuelles et lors des réunions mensuelles, le coordinateur a remis un questionnaire « fin d'opération » afin de recueillir les sentiments des participants sur l'expérience à laquelle ils avaient participé. 29 (sur 30 !) d'entre eux ont pris le temps d'y répondre.

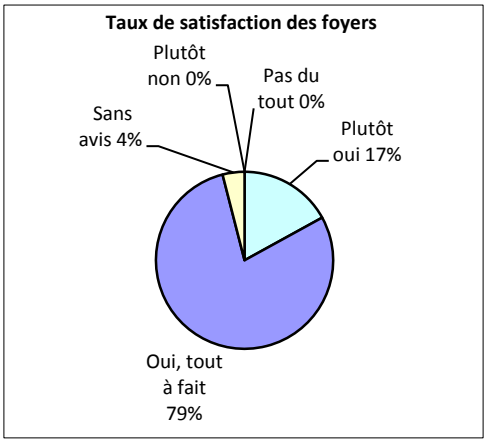

Les foyers témoins sont pour 79% tout à fait satisfaits et 17% plutôt satisfaits d'avoir participer à cette action.

De nombreux points positifs ont été avancés. Les participants ont été vraiment fiers d'être associés à cette action éco-citoyenne initiée par France Nature Environnement Vaucluse. Cette opération leur a permis de compléter leurs connaissances dans le domaine des déchets, d'évaluer précisément leur production mais surtout de développer d'autres pratiques, complémentaires de celles déjà mis en œuvre en faveur de l'environnement.

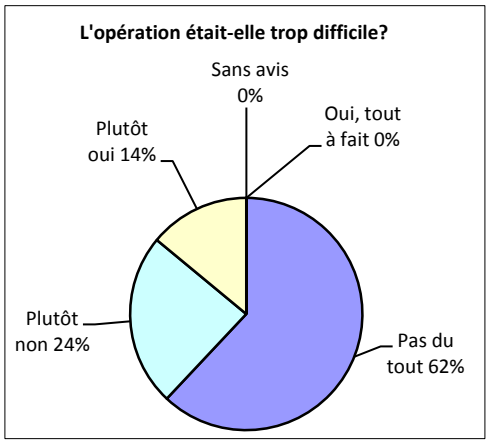

Les réponses à la question : « Avez-vous trouvé l'opération trop difficile ? » indiquent qu'une grande majorité des participants n'a pas rencontré de difficultés majeures pendant le déroulement de l'opération. Certes, un temps a été nécessaire pour comprendre le principe et les objectifs visés par cette opération mais très rapidement, grâce à la fréquence et à la qualité des échanges avec le coordinateur, les foyers témoins se sont appropriés la méthodologie (réalisation des pesées, remplissage des différentes fiches…).

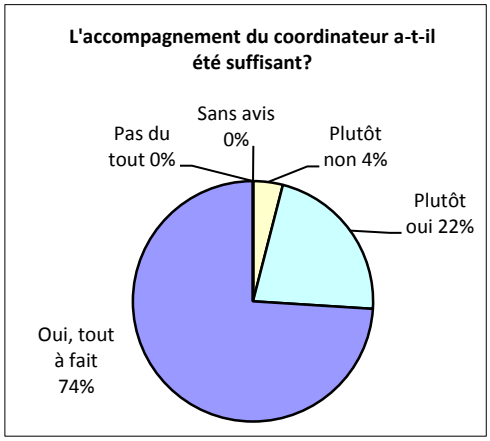

Les foyers témoins ont été suivis durant toute l'opération. Ainsi, après avoir récupéré les fiches de pesées, un temps était consacré pour informer et sensibiliser les familles aux bonnes pratiques. D'une manière générale, 96% d'entres elles estiment que l'accompagnement a été suffisant. Cet accompagnement s'est s'est adapté au territoire considéré. Sur la Commune d'Entraigues, plusieurs réunions conviviales ont pu être organisées grâce à la forte implication de la mairie (cf : annexe 4) dont certains membres participaient aux réunions créant ainsi une dynamique de groupe. Chaque mois, des moments ont été proposés aux participants afin qu'ils puissent s'exprimer sur des sujets en lien avec la thématique des déchets, évoquer leurs interrogations et partager leur expérience.

Sur les autres Communes (Avignon, Carpentras et Sorgues), le coordinateur n'a pas pu reproduire ce type de rencontres. En effet, de nombreuses réunions ont du être annulées notamment celles prévues pour le lancement de l'opération et de la remise des pesons (Carpentras, le 28 janvier 2013, salle Delhomme ; Avignon, le 01 février 2013, Maison pour tous Champfleury…). La principale raison évoquée par les participants pour justifier leur absence est le manque de disponibilité. Pour pallier à cette difficulté et assurer un accompagnement continu auprès de ces familles durant toute l'opération, le coordinateur s'est rendu disponible allant à la rencontre des familles chez elles, tout en respectant le cadre privé.

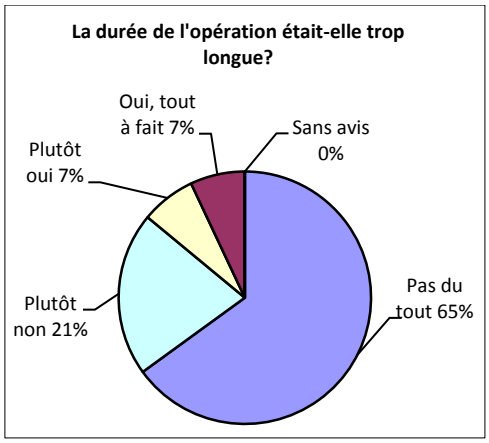

Seuls 14% des foyers témoins estiment que la durée de l'opération était beaucoup trop longue. Cela s'est révélé lié plus au remplissage des fiches jugé parfois fastidieux qu'au tri lui-même ou aux gestes choisis.

ANNEXE 3 : Appel à témoins

Article de presse, *La Provence*, novembre 2012

CARPENTRAS

Réduire les déchets : il est grand temps de s'y mettre

On recherche des "foyers-témoins" pour comprendre ce qui freine

La production de déchets, en Vaucluse, a doublé en 40 ans. Avec la croissance de la démographie, on risque d'être rapidement débordés. Les deux centres d'enfouissement, à Entraigues et à Orange, et l'incinérateur de Vedène arrivent à saturation. Alors que fait-on ?

La fédération nature environnement (FNE) qui participe à la rédaction du prochain plan départemental de gestion des déchets a donné l'alerte. Et elle a obtenu qu'un volet "prévention" soit intégré à ce plan. "*Le coût de la collecte et du traitement des déchets est déjà lourd pour les collectivités et donc pour les ménages*, explique Jean-Paul Bonneau, vice-président. *Il s'élèvera tant que les volumes de déchets augmenteront et cela, malgré la pratique du tri sélectif. Il faut donc commencer par réduire ses déchets.*"

687 C'est en kilos, la production annuelle de déchets d'un Vauclusien.

La collecte et le traitement des déchets va coûter de plus en plus cher aux collectivités et donc aux ménages. Il est urgent de les trier pour les revaloriser mais surtout de les réduire. / PHOTO M.C

Mais voilà, le Vaucluse est un très mauvais élève en la matière : chaque habitant produit 687kg de déchets par an alors que la moyenne nationale est de 594 kg. Il trie, recycle et composte beaucoup moins qu'ailleurs. "*Ce n'est pas possible qu'on soit si mauvais*, poursuit-il. *Il faut trouver des solutions*".

Et d'abord comprendre pourquoi on en est là. La FNE lance une opération "foyers-témoins" en janvier, pour une période de trois mois. Pendant cette période, on va peser les ordures ménagères des témoins (familles, couples, célibataires…) qui acceptent de jouer le jeu. Puis, dans un deuxième temps, on va leur proposer de mettre en place des solutions et observer ce qui marche, ou pas, et pourquoi. Plusieurs villes du département seront concernées : Carpentras mais aussi Avignon, Sorgues, Vaison… Des groupes de quinze foyers environ seront constitués, habitant en immeuble, d'autres en maison. "*Nous allons leur proposer de visiter des centres de tri pour qu'ils se rendent compte de la portée de cette gestion*," précise encore Julien Godefroy animateur de cette opération. **Martine QUINETTE**

Julien Godefroy, animateur de l'opération "Foyers-témoins" avec Jean-Paul Bonneau, de la FNE.

MODE D'EMPLOI

L'opération se déroulera en trois phases de janvier à mars. Après un état des lieux, avec pesée des déchets et questionnaire, l'animateur proposera de mettre en place des solutions afin de les analyser. Chaque témoin aura des fiches à compléter, disposera de bacs ou sacs spécifiques. Pendant toute la durée de l'opération, l'animateur effectuera un suivi par téléphone ou mail, des soirées conviviales à thème seront organisées mensuellement. L'intérêt ? De réduire sa facture d'abord, de permettre une identification des freins et donc des solutions à mettre en place, par la suite et à plus grande échelle.

→ Pour participer, s'inscrire auprès de Julien Godefroy au ✆ 04 90 36 28 66 ou par mail sur reduirenosdechets84@gmail.com.

Article de presse, *Vaucluse Matin*, novembre 2012

ENVIRONNEMENT La semaine de réduction des déchets se déroule du 17 au 25 novembre

France Nature Environnement cherche des foyers témoins

Du 17 au 25 novembre, se déroule la semaine européenne de la réduction des déchets. Dans le cadre du plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux en cours d'élaboration, un volet "prévention" sera intégré.

France Nature Environnement Vaucluse se mobilise pour l'élaboration de ce nouveau plan et lance une opération départementale de foyers témoins intitulée "En Vaucluse, je réduis mes déchets", qui débutera en janvier 2013.

La quantité de déchets produits en Vaucluse est de 687 kilos par habitant et par an, pour une moyenne nationale qui est de 594 kilos par habitants et par an.

Les objectifs de France Nature Environnement : préserver la qualité de la vie et sauvegarder l'environnement, mais aussi sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée, et donner des clés pour agir au quotidien.

POUR EN SAVOIR PLUS

Pour participer aux foyers témoins en 2013, contacter Julien Godefroy au 04 90 36 28 66 (date limite d'inscription le 15 décembre 2012).

Julien Godefroy, chargé d'Études Environnement et Jean-Paul Bonneau, vice-Président de France Nature Environnement (à droite). Photo DL/A.D.

Article de presse, *La Provence*, novembre 2012

DEMAIN • Déchets : appel aux foyers témoins. Dans le cadre de la semaine nationale sur le thème de la réduction des déchets, la Fédération Nature Environnement du Vaucluse participe à l'élaboration du nouveau plan départemental de gestion des déchets non dangereux. Elle recrute des foyers témoins pour une opération qui débutera en janvier 2013. Les personnes intéressées peuvent venir se renseigner ce lundi 19 novembre à 10h à La Maison de l'Environnement (10 bd du Nord).

→ FNE Vaucluse ✆ 04 90 36 28 66.

Journal scolaire, *Du côté de l'Auzon*, école primaire « La Roseraie », Carpentras, décembre 2012

De petits gestes ....
...pour de grands changements...

Julien, intervenant de l'association "France Nature Environnement Vaucluse" qui interviendra cette année, dans notre classe pour un projet EDD (Environnement développement durable) est venu nous demander notre aide pour son action "De petits gestes pour de grands changements..."

Il recherche des volontaires,des foyers témoins.
Le 1er mois, vous ne changerez pas vos habitudes!
Facile non ?!
Vous peserez vos déchets et marquerez leur poids sur une fiche (le matériel vous sera fourni)
Les 2ème et 3ème mois, vous choisirez 3 gestes à adopter pour réduire vos déchets:
le tri, mais aussi par exemple, le stop pub (sauf si vous les aimez!), le suremballage ,l'emballage inutile comme par exemple les briquettes...
Ah oui !Les briquettes!!!(Les maîtres de l'étude vous en seront très reconnaissants et certains chenapans éviteront les tentations et les punitions!!)

A la fin du troisième mois, vous constaterez que vos poubelles seront beaucoup moins lourdes!

Alors, on sait bien que beaucoup se disent qu'à notre échelle,on ne peut pas sauver la planète.
Mais adopter des gestes écocitoyens, même de petits gestes, c'est déjà agir!
Surtout qu'au niveau national, nous sommes les mauvais élèves en quelque sorte... La moyenne nationale est de 390kg de déchets par an et par habitant,et nous, dans le Vaucluse, nous en sommes à plus de 400kg!

Si vous êtes intéressés,
contactez Julien Godefroy
au:04/90/36/28/66
reduirenosdechets84@gmail.com
www.fne-vaucluse.fr

Et même si vous ne vous engagez pas, essayez de changer quelques habitudes!

.....ça ne vous tuera pas .....
et ça ne tuera pas la planète non plus!

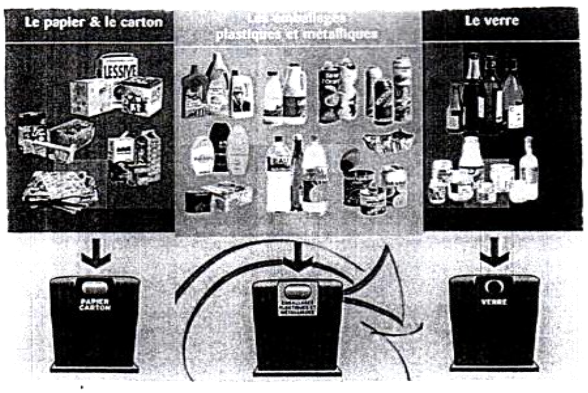

ANNEXE 4 : Entraigues, un soutien municipal fort

Article de presse, *La Provence*, mars 2013

ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Des gestes simples pour réduire ses déchets

Huit foyers témoins engagés dans une vraie démarche écologique. / PHOTO C.L.

La campagne nationale " Réduisons nos déchets, ça déborde" s'adresse à un large public. Elle a pour objectif de faire prendre conscience à la population qu'il est nécessaire de réduire notre production de déchets. Un nouveau plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux est actuellement en cours d'élaboration. De nos jours, la collecte et le traitement des déchets coûtent beaucoup d'argent aux collectivités et par conséquent, à la population. Il est donc essentiel de mieux gérer nos déchets.

Ainsi, France Nature Environnement Vaucluse (FNE 84) et ses partenaires en matière de gestion des déchets se mobilisent et ont lancé, dès le mois de janvier 2013, une opération foyers témoins intitulée : *"En Vaucluse, je réduis mes déchets"*. Celle-ci consiste à démontrer aux gens que tout un chacun peut adopter des gestes simples, et ainsi réduire le volume de sa poubelle.

À Entraigues, huit familles ont répondu à l'appel de la FNE. Il s'agissait, le premier mois, de ne rien changer à ses habitudes et de seulement peser ses poubelles. Les mois suivants (février et mars 2013), les participants mettent en place des gestes de prévention, choisis avec le coordinateur (trier papier, verre, emballages, éviter les produits suremballés...). La réunion de la semaine dernière a permis de faire le point sur ces premières semaines d'action et de mettre en œuvre des gestes de prévention. À suivre, donc.

Article de presse, *Vaucluse Matin*, mars 2013

ENTRAIGUES-SUR-LA-S

Des foyers témoins testent les gestes protégeant l'environnement

Quelques-uns des participants à cette première réunion d'échange.

Une réunion d'information sur le traitement des déchets s'est tenue ce mardi en mairie. Il s'agissait, pour France-Nature-Environnement et ses partenaires, de faire le point sur l'opération Foyers témoins, lancée en février.

La première étape consistait à recueillir témoignages et données liés au traitement des déchets. L'étape suivante vise à l'élaboration et au suivi de gestes favorables à l'environnement : tri, compost, choix des produits achetés, frein à la publicité papier, réutilisation. La restitution des résultats est programmée en avril.

10 Familles expérimentent les gestes pour l'environnement

Depuis le début du mois de février, 10 familles entraiguoises demeurant en divers lieux (logement collectif, villa, centre-ville) participent à l'opération de foyers témoins intitulée : « En Vaucluse, je réduis mes déchets . Action expérimentale lancée en partenariat entre le sidomra, la commune d'Entraigues et l'association France Nature Environnement Vaucluse (F.N.E.84.)

L'objectif de l'opération est d'expérimenter les gestes du quotidien, de les analyser et par là de démontrer que tout un chacun peut adopter des gestes simples pour réduire le volume de sa poubelle, sur le principe de la prise de conscience progressive.

Déroulement des opérations.

Le premier mois, les familles ne changeront absolument rien à leurs habitudes ; elles devront simplement peser leurs poubelles.
« Il est particulièrement important que les familles jouent le jeu de ne rien modifier le premier mois pour ne pas fausser les données » explique Julien Godefroy, le coordinateur F.N.E.84 de l'opération.

A ce titre, Entraigues fait office de très bon élève puisque la commune œuvre depuis longtemps en matière de gestion des déchets. *«Nous avons voulu avoir l'échantillon le plus représentatif de toutes les manières de gérer les déchets en Vaucluse. Sur Entraigues, la population est assez impliquée et de nombreuses choses ont déjà été mises en place, alors que sur certains quartiers d'Avignon par exemple, on en est aux balbutiements. Cette opération va nous permettre de dessiner une carte de tous les niveaux d'implication en la matière. Il est certain qu'à Entraigues, les familles auront plus de mal à trouver de nouveaux gestes pour améliorer ce qu'ils font déjà, mais nous trouverons des solutions ensemble »* ajoute Julien Godefroy.
Ainsi, les deux mois suivants, les familles devront mettre en place de nouveaux gestes choisis avec le coordinateur. Les familles pourront alors suivre leur production de déchets, et se rendre compte de l'évolution. Les témoignages et expériences des participants permettront de mettre en place un plan d'actions à une plus grande échelle.

Témoignage de 4 familles entraiguoises

Satisfaction globale pour tous, avec un petit bémol de l'avis presque général : le peson (l'instrument qui sert à peser les poubelles), son efficacité est remise en cause car il ne peut peser les petites quantités mises au compost à domicile par exemple.

Mme De Francesco et sa fille

La famille De Francesco est composée de 5 adultes. *« Nous sommes conscients que même si nous sommes bien équipés sur Entraigues, il est important de réduire encore nos déchets parce qu'il y a toujours quelque chose à améliorer »* explique Sophie De Francesco.
La famille fait déjà beaucoup de choses, notamment tous les indispensables proposés pour le mois suivant. *« Nous allons essayer de limiter les emballages, mais je sais que si j'achète de plus gros contenants, ce que j'achète sera mangé plus vite. C'est aussi pour limiter les consommations abusives que j'achète en petite quantité. Quand à faire nous-mêmes nos produits, c'est impossible ; le monde a changé et nous n'avons pas le temps. »*

M. et Mme Augé

La famille Augé est composée de 4 adultes. « *Pour l'instant nous ne sommes que 2, et nous sommes déjà étonnés par le poids de nos déchets. Nous pesons près d'un kilo par jour.* »
Les habitudes de vie de la famille Augé ne génèrent guère de déchets verts ou d'épluchures, mais plutôt des emballages.
Que faire de plus sans changer nos habitudes de vie ? telle est la question que se pose le couple. « *Nous ne sommes pas favorables au STOP PUB sur la boîte aux lettres, parce que cette activité donne un revenu aux distributeurs de prospectus. Ce qui nous paraîtrait intéressant, ce serait de différencier plus les déchets de manière à savoir où mettre des déchets qui n'ont rien à faire dans le sac jaune, mais qui n'ont rien à faire non plus dans la poubelle classique.* »

Helène et Jean-Paul sont également conscients que le retour de leurs garçons, non présents pour le début de l'opération, va devoir être géré de main de maître parce que « *les garçons ne sont pas très attentifs au tri, ils font juste attention à ne pas jeter les choses par terre.* »

M. Mme Régnier

La famille Régnier est composée de 2 adultes. Elle est déjà fervente adepte du tri. « *Il y a trois ans, nous nous sommes dit que nous avions un paquet de déchets, surtout dans le jardin, et qu'il était pénible d'aller sans arrêt à la déchetterie, source d'une consommation d'essence non compatible avec une démarche écologique. Alors j'ai fabriqué un composteur et me suis équipé d'un broyeur* » raconte Jacques Regnier. « *Participer à cette opération nous a emballé, mais du coup, nos progrès seront moins mesurables que si l'opération avait été faite il y a trois ans.* »
« *Tout ceci entraîne de la réflexion. Nous nous demandons par exemple si acheter une petite boîte plutôt qu'une grosse engendre réellement plus de déchets proportionnellement. Si on ne rentre pas dans cette démarche de réflexion, on n'avance pas. Nous verrons donc s'il y a moyen pour nous de trouver de l'amélioration. C'est ce qui nous intéresse.* »

Mme Tartanson

La famille Tartanson est composée d'un adulte et d'un enfant et la particularité d'habiter dans la partie escarpée du vieux village. La famille est déjà bien aguerrie aux gestes de tri. « *Je pensais faire plein de choses merveilleuses et je me rends finalement compte de tout ce que je ne fais pas. Ce mois-ci, nous ne changeons pas nos habitudes, mais nous les analysons. Je refais une chambre et j'ai jeté un meuble en bois de 40 kilos. Quand je nettoie mon frigo, je me demande ce que j'aurais pu éviter d'acheter ou de jeter…* »
« *Le processus fait son chemin. On ne peut pas tout faire d'un seul coup mais je suis convaincue qu'on peut changer les choses. J'en parle autour de moi, en course, avec mes amis.*
Quand nous nous croisons dans la rue, nous échangeons sur ce que nous avons fait, il se crée une complicité ; c'est très porteur. On en fait un jeu, on réfléchit et on discute. »
« *Mon fils a eu une enseignante il y a trois ans qui l'a beaucoup sensibilisé aux gestes écologiques. Il a participé deux fois au nettoyage de la Sorgue, joué dans une pièce de théâtre qui mettait en scène des extra-terrestres appelés les Sauve-Nature… Il est très impliqué. Je pense qu'il est important d'éduquer nos enfants dans ce sens parce que c'est quand même leur avenir qui est en jeu.* »

Remerciements

L'association France Nature Environnement Vaucluse tient particulièrement à remercier les partenaires financiers qui l'ont soutenue dans la mise en œuvre de cette action.

- Monsieur François Pasquier, directeur du service environnement et déchets de la communauté de communes du Grand Avignon,
- Madame Caroline Arnau, référente gestion des déchets à la communauté de communes du Ventoux Comtat Venaissin (COVE),
- Monsieur Pascal Bonnin, directeur du service environnement et développement durable de la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze (CCPRO),
- Le Conseil Général de Vaucluse et notamment madame Anne-Laure Goy,
- Monsieur Patrick Lefranc, directeur du Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères de la Région d'Avignon (SIDOMRA),
- Monsieur Fabien Toudic, directeur du CET d'Entraigues-sur-la-Sorgue et SITA Méditerranée.

Un grand merci à Messieurs Guy Moureau et Bernard Silven de la Mairie d'Entraigues-sur-la-Sorgue, pour avoir facilité le recrutement et permis d'organiser des réunions.

FNE Vaucluse exprime toute sa gratitude aux centres sociaux de Carpentras et Avignon (Lou Tricadou, Villemarie, Maison Pour Tous Champfleury) représentés respectivement par Nathalie Adam-Desserre, Emilie Boisserenq et Nadjette Boughalem, qui par leur dévouement et leurs conseils ont contribué à la conduite de l'opération.

Nous remercions également Véronique Fabien de l'Office Public de l'Habitat de la ville d'Avignon (OPH Avignon) pour avoir soutenu FNE 84 dans le recrutement des foyers témoins à Monclar.

Nous sommes reconnaissants à Valérie Dru, institutrice à l'école de la Roseraie (Carpentras), pour son rôle d'accompagnement et de suivi auprès de ses élèves, tout au long de l'opération.

Enfin, un grand merci à toutes les familles sans lesquelles rien n'aurait été possible…

France Nature Environnement
Vaucluse

PARTENAIRES 2012 – 2013

Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze
CCPRO
www.ccpro.fr

la CoVe
Communauté d'agglomération
Ventoux - Comtat Venaissin

suez environnement
SITA

grand avignon
communauté d'agglomération

Département de VAUCLUSE

De petits gestes pour de grands changements…

France Nature Environnement Vaucluse (F.N.E. 84)